

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2464 - VENDREDI 20 NOVEMBRE 2015

Rapatriement des ex-M23

Le délai butoir fixé au 15 décembre prochain



Les participants aux travaux de Kinshasa (crédit photo Adiac)

Après la présentation, les débats et les délibérations qui se sont déroulés dans un climat de fraternité, les ministres de la Défense des pays de la Conférence internationale sur la région des Grands lacs (Cirgl) ont formulé

dix recommandations visant à amener ce processus à terme dans le délai imparti, soit du 1er au 15 décembre. Réunis du 16 au 18 novembre à Kinshasa, les délégués des États membres ont constaté qu'à ce jour, seuls

182 combattants ex-M23 ont été rapatriés sur un total de 1777 recensés en Ouganda, mis à part les treize autres revenus du Rwanda sur un total de 453 recensés dans ce pays. Les participants ont réitéré l'engagement

pris dans le cadre de l'exécution de la décision prise lors du 9e sommet extraordinaire tenu à Luanda sur le rapatriement du reste des ex-combattants M23. Ils ont aussi demandé à la Communauté internationale d'exa-

miner les sanctions à prendre contre les responsables de ce groupe armé tel que décidé lors de la réunion de haut niveau du Mécanisme régional de suivi tenue à New-York le 29 septembre 2015.

Page 12

SANTÉ

La grève des infirmiers sur le point d'être décaignée

Le dialogue entre le gouvernement et les syndicats des infirmiers se poursuit pour trouver une issue heureuse à la grève enclenchée il y a quelques jours par cette corporation médicale qui réclame l'augmentation de ses primes de risque. Recevant dernièrement une délégation des grévistes, le ministre de la Santé publique leur a indiqué que le gouvernement a pris en compte toutes leurs revendications et est en train de voir dans quelle mesure les satisfaire. Toute-

fois, il a dénoncé l'attitude des syndicats des infirmiers qui ont décidé de radicaliser leur mouvement de grève pendant que les discussions sont en cours. Le gouvernement, a-t-il fait savoir, est prêt à répondre aux revendications des infirmiers dès lors que le Premier ministre est déjà saisi du dossier. « Dès qu'on aura dégagé une enveloppe pour laquelle nous serons sûrs de payer, nous allons vous faire appel », a rassuré le ministre à ses interlocuteurs.

Page 12



Des infirmières dans un hôpital de Kinshasa

MINISTÈRE DU PLAN

Publication du rapport sur l'analyse de la situation des enfants et des femmes sur l'éducation

Le nouveau rapport présenté par le ministère du Plan et suivi de la mise en œuvre de la Révolution de la modernité intitulé «Vers la réalisation du droit à une éducation de qualité pour tous » qui vient d'être publié grâce à l'appui de l'Unicef, retrace les performances que le pays a réalisées en matière d'éducation. Mais à côté de ces avancées, l'on note aussi des pesanteurs qui empêchent le décollage du secteur. Le taux brut de scolarisation - la proportion des enfants scolarisés par rapport à la population totale du même âge - a augmenté de 62% entre 2001 et 2002, et de 110% entre 2012 et 2013, note le rapport.

Le rapport est d'actualité étant donné les réformes majeures en cours en RDC au niveau global avec l'adoption des nouvelles priorités internationales de développement durable (ODD - objectifs de développement durable).

Page 12

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Un enjeu important pour l'Afrique d'ici à 2030

Le nouveau rapport de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (Irena) indique que le continent africain pourrait satisfaire à près d'un quart de ses besoins énergétiques d'ici à 2030, soit quatre fois plus qu'actuellement, en utilisant des énergies renouvelables propres et locales. Le rapport intitulé «Africa 2030 : feuille de route pour l'énergie renouvelable dans l'avenir», indique qu'en 2013, les énergies vertes (éolien, solaire, hydroélectricité, biomasse, etc.) couvraient 5 % des besoins énergétiques du continent. En 2030, indique l'Irena, elles pourraient atteindre 22 %.

En RDC, l'utilisation des énergies renouvelables n'est pas développée à cause du manque de textes réglementant ce sous-secteur et du déficit d'investissements privés dans le domaine. D'où l'encouragement des investissements dans les sources d'énergies renouvelables est requis afin de booster ce secteur.

Page 14

ÉDITORIAL

Page tournée

N'en déplaise aux opposants qui nient la réalité du vote référendaire du 25 octobre 2015, la page de la Constitution de 2002 est bel et bien tournée. Qu'ils l'acceptent ou pas, que cela leur plaise ou non, les nouvelles institutions vont se mettre en place dans les mois à venir et rien ne pourra l'empêcher.

Dans un semblable contexte le meilleur conseil que l'on puisse donner à ceux qui tentèrent d'empêcher le peuple congolais de se prononcer librement sur l'avenir de ses institutions est de se mettre en ordre de marche dans la perspective des élections à venir. Faute de le faire à temps, ils risquent de se retrouver rayés purement et simplement de la carte politique. S'étant déconsidérés en rejetant l'idée même du référendum, ils n'ont pas d'autre issue, si du moins ils veulent être présents demain dans les travées du Parlement, que de jouer enfin la carte de la démocratie et de prouver qu'ils sont réellement représentatifs d'une partie non négligeable du corps électoral.

S'ils ne le font pas très vite et s'ils continuent de nier les résultats du référendum, ils verront leur coalition se lézarder, puis voler en éclats avant même que se déroulent les prochaines consultations. Ses membres les plus réalistes, les plus pragmatiques trouveront, en effet, le moyen de se séparer du noyau dur de l'opposition radicale qui s'enferme lentement mais sûrement dans le déni de la démocratie et se rallieront à l'opposition républicaine qui surgira naturellement du chaos présent grâce aux dispositions de la nouvelle Constitution conférant à celle-ci un statut très officiel.

N'attachons donc pas aux déclarations présentes des opposants plus d'importance qu'elles n'en ont, mais observons plutôt avec attention les mouvements qui ne tarderont pas à se produire en leur sein. Car du désordre présent surgira certainement dans le proche avenir une opposition structurée qui accepte, elle, les règles du jeu démocratique et ne tente pas d'exister en semant le désordre dans la rue.

Qui s'affirmera alors sur la scène politique en se montrant capable de neutraliser les vieux démons de l'opposition radicale ? Telle est la vraie question à laquelle les prochains mois apporteront, n'en doutons pas, une réponse claire.

Les Dépêches de Brazzaville

DIPLOMATIE

Trois nouveaux ambassadeurs prennent officiellement leurs fonctions

Après les ambassadeurs d'Égypte, de la Suède, de la Tunisie et des Pays-Bas mardi, le tour est revenu aux nouveaux ambassadeurs Xia Huang de la Chine, Michel Lastschenko de la Belgique et Graham Zebedée de la Grande Bretagne, d'être reçus mercredi par le président de la République Denis Sassou N'Guesso. Ces diplomates ont présenté les lettres qui les accréditent au Congo.

L'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la Chine a été le premier à conférer avec le chef de l'Etat congolais. À sa sortie de l'audience, Xia Huang a écrit ces quelques lignes dans le livre d'or : « En ce moment solennel de mon entrée en fonction en tant que nouvel ambassadeur de Chine, l'immensité de l'honneur qui m'échoit me pousse à

mesurer pleinement la gloire de la mission et l'importance de la responsabilité d'œuvrer au resserrement des relations de coopération entre la République populaire de Chine et la République du Congo ».

Il a pris l'engagement de « travailler d'arrache-pied et en étroite collaboration avec la partie Congolaise » afin que les relations entre les deux pays « soient toujours fructueuses ».

Abordé par la presse Xia Huang a déclaré : « au cours de l'entretien, le président Denis Sassou N'Guesso a fait une analyse très concrète, très précise sur l'état des relations d'amitié et de coopération entre nos deux pays. Ce que je constate, est une satisfaction totale du côté de nos amis Congolais, mais aussi de la Chine ».

Pour sa part l'ambassadeur belge a,

au terme de son entretien avec le chef de l'Etat congolais écrit aussi dans le livre d'or en ces mots : « Je suis particulièrement honoré et heureux d'avoir en ce 18 novembre 2015 présenté à son Excellence le président de la République les lettres m'accréditant en tant qu'ambassadeur de sa Majesté le Roi de Belgique. Que vive l'amitié entre nos deux Etats. »

L'ambassadeur du Royaume Uni en République du Congo, Graham Zebedée, a en ce qui le concerne, laissé entrevoir ce qu'il fera durant son mandat. « Je vais tout faire pour maintenir et élargir les liens d'amitié, de sécurité et de prospérité entre nos deux Etats », a noté le diplomate, qui a, en outre, remercié le président de la République pour l'accueil qui lui a été réservé.

Nestor N'Gampoula

COOPÉRATION

L'Allemagne entend accompagner la politique intérieure du Congo

À l'issue de l'audience que lui a accordée le secrétaire général du parti congolais du travail Pierre Ngolo, le 18 novembre à Brazzaville, l'ambassadeur de l'Allemagne au Congo, Thomas Strieder a déclaré que son pays ainsi que ceux de l'Union européenne entendent accompagner le Congo dans le processus de réforme de ses institutions politiques.

« Nous avons été d'accord que le gouvernement allemand et les autres gouvernements de l'Union européenne puissent accompagner le Congo dans sa politique intérieure, notamment sur la réforme des institutions politiques », a dit le diplomate allemand, avant d'ajouter : « il s'agit d'accompagner le gouvernement ainsi que les autres forces y



Thomas Strieder s'exprimant devant la presse

compris la société civile sur ce chemin et même sur la nécessité de réformer le système électoral ».

Le diplomate allemand a, par ailleurs, dit avoir pris acte des résultats du référendum consti-

tutionnel du 25 octobre 2015. « Il s'agit toujours pour un gouvernement d'un pays tiers d'accepter les réalités d'un autre pays », a-t-il renchéri.

Ce dernier a en outre informé le secrétaire général du Parti congolais du travail, de certains projets que l'Allemagne compte réaliser au Congo dans les domaines culturel, sportif et éducatif notamment au niveau universitaire. Les deux parties ont également échangé sur l'état de leurs relations bilatérales.

Thomas Strieder et le secrétaire général du PCT ont condamné les récents attentats de Paris avant de convenir sur la nécessité d'intensifier les mesures de sécurité partout dans le monde.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia
Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsi-
gnet, Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de
service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck
Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole
Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,
Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

FORUM INVESTIR AU CONGO BRAZZA

Le Congo ouvre ses portes aux investisseurs

Le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, a invité le 19 novembre à Brazzaville les investisseurs exerçant au Congo à poursuivre leur travail, avant de rassurer ceux qui sont venus dans le cadre du forum Investir au Congo Brazza (ICB), que les portes du pays leur sont ouvertes.

À l'ouverture dudit Forum, le chef de l'État a rappelé que le Congo s'est lancé depuis deux ans dans un processus de diversification économique, face à la baisse du cours des matières premières. Depuis peu, le gouvernement met tout en œuvre pour promouvoir l'initiative privée considérée comme le véritable moteur de la diversification économique.

Pour cela, le pays regorge du potentiel dans plusieurs secteurs pour y investir. Denis Sassou N'Guesso en a cité quelques uns, notamment, dans le domaine agricole pour lequel, le Congo dispose de 12 millions d'hectares de terres cultivables dont 3% seulement sont mis en valeur.

Autre exemple celui de la pêche continentale et maritime, avec un potentiel annuel évalué à 70 voire 100 mille tonnes. Aussi, dans le domaine de la forêt,



sur 22 millions d'hectares de réserve forestière, soit 65% du territoire national, seulement 15 millions d'hectares sont commercialement productifs. Les participants au Forum Investir au Congo Brazza, seront édifiés sur les autres secteurs tels, les hydrocarbures et les mines solides. Aussi, ils seront édifiés sur le programme

Le président Denis Sassou N'Guesso / crédit photo ; Jacques Torregano

d'industrialisation qui vise à mettre en place des Zones économiques spéciales, des industries agroalimentaires et touristiques, de service et de matériaux de construction.

« Pour vous en donner une première idée, le gouvernement a financé pour un coût global d'environ 280 milliards de Fcfa, une première

zone industrielle, qui abrite une vingtaine d'industries dont la plupart sont spécialisées dans les matériaux de construction », a indiqué Denis Sassou N'Guesso.

Par ailleurs, le président congolais a expliqué à ses invités, les raisons d'investir au Congo. Des informations qui se résument en : 4 millions d'habitants, majo-

ritairement jeunes, un territoire de 342 mille kilomètres carrés, une façade maritime de 170 kilomètres, un port en eau profonde parmi les plus performants du Golf de Guinée ; le Congo tient en Afrique centrale une position géographique qui lui confère la position de pays de transit ; un marché de plus de 120 millions de consommateurs.

« Le Congo fait de l'amélioration de l'environnement des affaires, l'une des priorités de sa politique de développement ; le Congo est en paix et en sécurité. L'investissement est fortement encouragé à travers de nombreux textes législatifs », a rassuré Denis Sassou N'Guesso.

En outre, il a relevé que, le gouvernement congolais a engagé ces dernières années un vaste programme de construction et de modernisation des infrastructures sur l'ensemble du pays et dans tous les domaines : route, port, aéroport, télécommunication, énergie, santé, éducation, sport, etc. Un investissement nécessaire compte tenu du fait que tout effort de développement économique est voué à l'échec en l'absence d'infrastructures viables.

Nancy France Loutoumba

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

L'Italie finance la réhabilitation du CFCO et des ports fluviaux

Ces deux grands projets économiques, dont les études de faisabilité sont déjà achevées, ont été présentés au ministre du Développement industriel et de la promotion du secteur privé, Isidore Mvouba, le 18 novembre, par un groupe d'hommes d'affaires italiens, venus participer au forum Investir au Congo 2015 (ICB).

Ce projet intègre la mise en œuvre du Plan national des transports, conçu par le gouvernement, visant à améliorer les principales voies de communication. Il va se réaliser en deux volets. Le premier volet de ce projet concerne la réfection totale du Chemin de fer Congo océan (CFCO), entre Brazzaville et Pointe-Noire, distant de 515 km. Techniquement, il s'agira de remettre en état, l'ensemble de ce réseau qui date de l'époque coloniale, en vue de garantir son opérationnalisation et d'accroître le trafic sur ce corridor, considéré comme l'épine dorsale dans l'économie congolaise. « C'est un rêve extraordinaire qui va se réaliser grâce à l'expertise des entreprises italiennes, affinées sur les questions de chemin de fer et des voies fluviales. Le gouvernement italien a financé ces deux grands projets qui s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre

du plan national des transports et pour les transports intégrés au Congo », précise l'ambassadeur d'Italie au Congo,

En développant ces deux projets économiques, la vision du gouvernement est de chercher à améliorer ces principales voies

« Je constate avec satisfaction que vous avez mis le doigt là où il faut. Nous avons pour vocation d'être un pays de transit. Nous sommes une chaîne, et la force d'une chaîne se constate au niveau du maillon le plus faible. Pour nous, les maillons les plus faibles sont le CFCO et la voie fluviale. Si cette question est réglée, et si le Congo retrouve sa vocation de pays de transit à travers la réhabilitation du CFCO, cela nous permettra de servir un marché d'environ 120 millions de consommateurs »

Andréa Mazzella, qui a accompagné cette délégation italienne de plus d'une dizaine d'hommes d'affaires.

Le second volet du projet concerne la réhabilitation totale de tous les ports fluviaux situés le long du fleuve Congo, entre Brazzaville et Bétou, dans le département de la Likouala.

de communication, afin de faciliter l'évacuation des marchandises, tant vers l'hinterland que dans tous les pays de la sous-région d'Afrique centrale.

Au-delà de tout, l'objectif du gouvernement, à court terme, est de redonner au Congo sa vocation de pays de transit dans la sous-région, en favorisant

l'écoulement des personnes et des biens. « Je constate avec satisfaction que vous avez mis le doigt là où il faut. Nous avons pour vocation d'être un pays de transit. Nous sommes une chaîne, et la force d'une chaîne se constate au niveau

du maillon le plus faible. Pour nous, les maillons les plus faibles sont le CFCO et la voie fluviale. Si cette question est réglée, et si le Congo retrouve sa vocation de pays de transit à travers la réhabilitation du CFCO, cela nous permettra de servir un marché d'environ 120 millions de consom-

teurs », a souligné le ministre Isidore Mvouba.

Loger les Congolais, un second défi pour les italiens. Après avoir été reçue par le ministre Isidore Mvouba, la même délégation d'hommes d'affaires italiens a conféré avec le ministre de l'Aménagement du territoire et de la délégation générale aux Grands travaux, Jean Jacques Bouya. Plusieurs autres projets d'ordre économique ont été aussi passés en revue au cours de cette rencontre.

Parmi les sujets évoqués, on retient la construction, déjà en cours, par les sociétés GM3, Seas, Frimat Spa et Tosoni, de 5000 logements sociaux modernes à Kintélé. Ce projet de grande envergure est conçu par le bureau italien d'architecture et d'urbanisme Il Quadrato, pour un coût prévisionnel, pour la première tranche, estimé à 65 milliards 600 millions FCFA. Signalons que l'Italie et le Congo envisagent aussi d'étendre la coopération dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche.

Firmin Oyé



19 > 21 NOVEMBRE 2015
 BRAZZAVILLE
 FORUM INTERNATIONAL
 DES INVESTISSEMENTS AU CONGO



Plateforme de croissance & d'opportunités

➤ Prenez part à la transformation économique du Congo

Une occasion unique de multiplier les contacts de haut niveau et de découvrir les opportunités d'investissement au Congo.

- 3 JOURS de forum & rendez-vous BtoB
- 800 PARTICIPANTS dont 70 INTERVENANTS et experts de haut niveau et plus de 90 EXPOSANTS
- 45 PAYS REPRÉSENTÉS
- 7 FILIÈRES D'AVENIR : pétrole & hydrocarbures, mines, agriculture & agro-industrie, forêt & industrie du bois, BTP, tourisme & hôtellerie, services financiers

Information et inscription : www.icb2015.com

Twitter : @ICB_2015



IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Les universités sont des leviers majeurs de la transformation de la société dans une perspective de transition écologique et énergétique. »

Jean-François Balaudé, président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, lors du colloque international Eco-Campus 3* du 15 au 16 octobre 2015

« Par ses investissements dans l'enseignement secondaire et l'université, le secteur privé a la possibilité de remédier, au moins en partie, aux problèmes qui se posent à l'Afrique en matière d'éducation, notamment par le recours aux nouvelles technologies. »

Fred Swaniker, fondateur et président exécutif de l'African Leadership Academy, Jeune Afrique, 6 novembre 2015

« Les Africains doivent apprendre à être autonomes. Pour ce faire, il faut qu'ils cessent d'imiter aveuglement les autres. Les expériences réussies ailleurs doivent uniquement nous servir de sources d'inspiration et non de modèles. »

Moustapha Camara, Professeur d'histoire et de géographie, Sénégal, Le Quotidien, 10 septembre 2015

« Il serait donc dangereux de se servir de la démocratie pour faire ce que l'on veut, sous prétexte que « la démocratie, c'est la liberté ». Obéir à la borne, à la règle, à la loi, aux règlements et statuts d'un parti ou d'une association quelconque, c'est là la véritable liberté. »

Hicham El Moussaoui, docteur en économie et maître de conférences (Maroc), Libre Afrique, 27 août 2015

« Il est naïf de croire que l'étranger puisse offrir une aide quelconque sans un retour sur investissement direct et conséquent. »

Rym Mourali, co-fondatrice du nouveau Parti de l'indépendance tunisienne (PIT), Jeune Afrique, 29 octobre 2015

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact : 05 532 01 09

Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

SERVICE PUBLIC

La Société nationale de distribution d'eau face à son avenir

La problématique qui a été posée lors des travaux de la session extraordinaire du conseil d'administration de cette entreprise de service public, tenue le 16 novembre à Brazzaville, sous la direction de son président, Ferdinand Sosthène Likouka, trouvera certainement de réponse dans les mois à venir

L'examen des points saillants inscrits à l'ordre du jour de la dernière session se fera prochainement, a ainsi décidé le conseil d'administration. Il s'agit, entre autres, du plan stratégique, période 2016-2020. Selon une source proche de l'entreprise, dans ce plan, toutes les charges sont à la disposition de l'Etat, alors que celles-ci devraient être départagées entre les deux parties. En effet, ce plan stratégique définit les principales actions envisagées et leur enchaînement pour atteindre les objectifs du contrat de performance signé le 7 mai 2013 entre l'Etat et la SNDE. Il s'agit notamment d'améliorer la qualité du service fourni aux abonnés ; accroître le taux d'accès à l'eau des populations dans le périmètre du contrat ; améliorer l'efficacité de la SNDE afin de restaurer son équilibre financier tout en pratiquant un tarif d'eau acceptable ; intervenir en matière de continuité de la distribution et de la qualité d'eau.

L'autre point ajourné concerne l'examen et l'adoption de la nouvelle organisation de la SNDE qui se trouve actuellement sur la table du gouvernement. En effet, le nouvel organigramme prévoit le passage de neuf directions à cinq afin d'améliorer l'efficacité de l'entreprise et de l'aider à atteindre ses objectifs.

Face aux défis de l'heure, les conseillers ont, par ailleurs, examiné la fiche d'information sur la politique tarifaire et l'analyse économique du projet d'extension du réseau et de réalisation

des branchements dans les quartiers périphériques de Brazzaville. « Nous avons abordé la question tarifaire, nous avons échangé, mais nous allons continuer à rechercher des éléments afin d'en donner l'ossature. Mais aujourd'hui, la SNDE arrive avec beaucoup de satisfaction à apporter de manière acceptable de l'eau

en affectant sept équipes sur le terrain pour qu'au fur et à mesure qu'une fuite d'eau se fait remarquer, nous la réparons. Mais dans certains vieux quartiers comme Poto-Poto, Bacongo, Moungali, pour réparer les fuites il faut changer les réseaux. Les normes disent qu'un tuyau doit être changé tous les 10 ans, alors qu'à Braz-



Ferdinand Sosthène Likouka et Louis Patrice Ngagnon

dans la ville de Brazzaville. Nous estimons qu'il va falloir regarder progressivement comment améliorer ce coût, mais aucune décision n'a été prise », a expliqué le directeur général de la SNDE, Louis Patrice Ngagnon, à la presse. S'agissant de la tarification, il a été retenu que pour l'instant, seuls les gros consommateurs seront facturés au compteur et le reste de la population paiera les prix forfaitaires jusqu'en 2016.

« A Brazzaville, nous avons des tuyaux qui ont plus de 40 ans »

Interpellé sur les fuites d'eau constatées dans plusieurs quartiers de Brazzaville, Louis Patrice Ngagnon a imputé le tort à la vétusté des installations. Pour lui, avec la 2e usine de Djiri, Brazzaville dispose actuellement d'un débit important d'eau, ne pouvant pas supporter la pression actuelle de l'eau, les vieux tuyaux lâchent à certains endroits. « Nous avons par exemple essayé d'élargir notre réseau d'intervention,

zaville nous avons des tuyaux qui ont plus de 40 ans », a-t-il déploré, précisant qu'on ne peut pas produire de l'eau pour ne pas l'emmenner jusqu'aux clients, ce sont des pertes énormes.

S'exprimant sur les relations existant avec l'Etat, il a rappelé que la SNDE est une entreprise publique qui a besoin de l'accompagnement du gouvernement. « Aujourd'hui, nous avons la grande usine de Djiri, nous avons pratiquement tous les projets d'eau réalisés pendant les municipalisations accélérées dans les différents départements, nous ne pouvons pas dire que l'Etat n'assiste pas l'entreprise. Malheureusement c'est la conjoncture qui est difficile. Certainement, elle ne permet pas à l'Etat de regarder exclusivement la SNDE car l'Etat a la charge de plusieurs autres entreprises. De notre part, nous estimons que ce qui est fait, est encore insuffisant, il faut poursuivre », a conclu Louis Patrice Ngagnon.

Parfait Wilfried Douniama

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45/06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org



Institut Africain de
Perfectionnement et de
Renforcement des Capacités

Une expertise à votre portée

FORMATION - CONSEIL - ASSISTANCE TECHNIQUE

INTITULE DE LA FORMATION

DUREE

PERIODE

Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés publics ?

5 jours

2 au 6 novembre 2015

La conduite du changement dans les organisations

3 jours

11 au 13 novembre 2015

Pratique de la gestion des stocks et des approvisionnements

4 jours

16 au 19 novembre 2015

Négocier avec ses fournisseurs stratégiques

3 jours

18 au 20 novembre 2015

La responsabilité sociétale des entreprises

5 jours

23 au 27 novembre 2015

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

CANTINES SCOLAIRES

Lancement du programme de la restauration pour l'année en cours

Le programme a été officiellement lancé le 18 novembre, à l'Ecole des Trois Francs, dans le 2^e arrondissement Bacongo, par le directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, de la Jeunesse et de l'éducation civique, Adolphe Mbou-Maba, en présence de l'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au Congo, Stéphanie Sanders Sullivan

Mis en œuvre dans le pays depuis 2001 par l'ONG américaine IPHD et le PAM (Programme alimentaire mondial), le programme des cantines scolaires est cofinancé par les gouvernements congolais et américains. Il couvre actuellement 165 mille enfants dont 125 mille financés par le gouvernement congolais. En effet, de 2001 à 2011, le programme a été entièrement financé par le gouvernement américain à hauteur de 125 millions de dollars, soit plus de 60 milliards FCFA. Le gouvernement congolais a pris le relais à partir de 2011 pour un financement atteignant près de 25 millions de dollars (12 milliards de FCFA). « Aujourd'hui les cantines scolaires sont étendues sur tout l'ensemble du territoire national, contrairement à la période 2001-2011, couvrant ainsi 165 mille enfants dont 125 mille financés par le gouvernement congolais. C'est très appréciable, il ne reste que 30 mille élèves financés par le département américain de l'Agriculture et par le gouvernement congolais », s'est réjoui le représentant résident de l'ONG, Partenariat international pour le développement humain (IPHD) au Congo, Cristian Liviu Balan.

Il a, par ailleurs, félicité le ministère américain de l'Agriculture qui a financé à 100% le programme jusqu'en 2011, à travers son ambassade au Congo. Selon lui, le programme des cantines

scolaires a permis de développer le domaine de l'agriculture au Congo avec à la clé la mise sur pied de plus

de cinq fermes qui produisent actuellement des vivres destinés aux cantines scolaires. « Avant on importait des vivres, aujourd'hui, avec l'argent du Congo, on produit au Congo et avec les fonds du Congo, on achète au Congo. Je remercie le gouvernement congolais qui, malgré la chute du prix du baril du pétrole, et mal-



Les officiels dégustant le repas du jour en guise de lancement du programme/rédit photo Adiac

gré la réduction des budgets, continue toujours de financer les activités sociales y compris le programme des cantines scolaires », a conclu Cristian Liviu Balan.

« Aujourd'hui le Congolais nourrit le Congolais à hauteur de 80% »

Abordant dans le même sens, l'ambassadeur des USA au Congo, Stéphanie Sanders Sullivan, s'est réjoui du fait que son pays a sou-

tenu le besoin nutritionnel de plus de 150 mille élèves congolais dans les écoles primaires. Il s'agit, a-t-elle souligné, de la contribution du peuple américain qui a permis au gouvernement congolais d'améliorer les conditions scolaires des élèves les plus vulnérables. « Je félicite le gouvernement pour ses

importantes contributions financières depuis 2011. Nous félicitons également le président de la République pour son soutien à ce programme qui a augmenté le taux de scolarité de presque 25%, diminué le taux d'abstention, augmenté la nutrition des élèves, et qui contribue d'une manière importante au bien-être

du peuple congolais surtout de la jeunesse », a indiqué celle qui a enseigné en République démocratique du Congo entre 1980 et 1982. Autre partenaire non négligeable dans la mise en œuvre du programme, le PAM soutient, quant à lui, le souhait du gouvernement visant à étendre l'offre des cantines scolaires dans toutes les écoles primaires du pays. En effet, cette agence onusienne est en train d'aider le Congo à travers environ 95 mille élèves, grâce au financement du gouvernement congolais, du Japon et du Brésil. Pour la bonne exécution du projet, il a été mis en place au niveau local, une cellule de suivi. D'après son coordonnateur, Auguste Salabanzi, l'impact réel des cantines scolaires sur le rendement est plus que visible à travers des indicateurs tels que : l'augmentation du taux de fréquentation, la diminution du taux d'abandon précoce et l'augmentation du taux de réussite dans toutes les écoles bénéficiaires. « Aujourd'hui le Congolais nourrit le Congolais à hauteur de 80%. Nous avons des gens, nous avons des équipes, il suffit que la République nous en donne les moyens pour atteindre ces objectifs », a-t-il conclu.

Rappelons que la cérémonie de lancement de ce programme a été ponctuée par la remise d'un échantillon de vivres à la direction de l'Ecole des Trois Francs.

Parfait Wilfried Douniama

A VENDRE



L'Ambassade d'Afrique du Sud en République du Congo informe le public qu'elle organise une vente aux enchères du véhicule ci-après :

Marque: Toyota Prado Année:2005 Couleur: Grise Boite: Manuelle Kilométrage: 81 912

Pneus: Bon état Extérieur: Bon état Intérieur: Bon état

Conditions de la vente :

Le véhicule sera vendu tel quel.

Le candidat retenu doit payer le montant total en espèces avant la livraison du véhicule.

L'enchérisseur retenu est responsable du paiement des droits de douane (le cas échéant), et la preuve de paiement doit être fournie avec le montant du règlement. Le véhicule sera vendu à l'enchérisseur le

plus offrant, qui se conformera à toutes les conditions susmentionnées.

Documents de candidature :

Veillez soumettre votre candidature sous pli fermé à la réception avant la date de la clôture.

Votre candidature doit clairement indiquer les détails du véhicule, les noms complets, votre adresse

physique, numéro de téléphone et le prix proposé.

Les documents sont à soumettre à :

Ambassade de la République d'Afrique du Sud

82, Avenue Maréchal Lyautey

Brazzaville

Le véhicule peut être visité à l'adresse indiquée ci-dessus : Personne à contacter: Mme

Magalie Loussouke Tél.: 06 660 02 11

DATE ET HEURE DE CLOTURE : 04 DECEMBRE 2015 A 11:00

DROIT HUMAIN

La violence à l'égard des femmes nuit à leur éducation

La directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova a récemment indiqué que l'éducation est un droit humain non négligeable des filles et des femmes. Elle est une condition de plein exercice de nombreux autres droits fondamentaux.

En effet, Irina Bokova l'a souligné dans son message publié à l'occasion de la célébration de la journée internationale pour l'élimination de la violence contre les femmes commémorée chaque 25 novembre, par l'humanité.

Cette année, le thème retenu est : « de la paix à la maison à la paix dans le monde : une éducation sûre pour tous ». D'après la directrice générale, ce thème met l'accent sur les façons dont cette violence nuit à l'éducation des filles et des femmes.

Actuellement poursuit-elle, un trop grand nombre de filles et de femmes doivent quitter l'école en raison des mariages précoces ou forcés. Une enfant sur cinq déclare être régulièrement victime d'intimidation à l'école. « En 2015, dans le monde, une jeune fille sur dix âgées de 15 à 19 ans a déjà été victime de violence et trop souvent, ces violences frappent sur le chemin de l'école, ou dans les établissements scolaires. L'école est le lieu par excellence où l'on acquiert la confiance pour s'épanouir et se développer : elle doit être un temple de sécurité dédié à l'étude. Nous ne pouvons pas tolérer que l'école soit un lieu de peur, de violence ou d'harcèlement », a-t-elle martelé.

Elle a, par ailleurs, ajouté que la violence contre les femmes est un obstacle à la réalisation des droits fondamentaux. Elle est également une menace directe à la santé et à la vie de millions de jeunes filles et de femmes. La violence empêche la construction de sociétés inclusives et durables. Elle ronge les sociétés de l'intérieur, en instaurant parfois au sein même des foyers un climat de peur qui mine la confiance mutuelle et fragilise l'ensemble du corps sociale, homme et femme sans distinction.

L'Unesco s'engage avec ses partenaires à combattre la violence contre les femmes

D'après la directrice générale de l'Unesco, l'éducation est aussi un moyen pour combattre la violence, protéger les filles et les aider à se protéger elles-mêmes. Avec ses partenaires assure-t-elle, l'Unesco s'engage à promouvoir une éducation inclusive et de qualité pour tous. Au sein de l'initiative des Nations unies pour l'éducation des filles, l'Unesco développe en Asie des outils pour donner aux enseignants des moyens de lutter contre la discrimination envers les femmes et réduire la violence. Avec l'Onu-Femmes, poursuit Irina Bokova, l'Unesco développe des orientations normatives pour aider les Etats membres à éliminer les violences de genre en milieu scolaire. L'Unesco collabore aussi avec les syndicats d'enseignants pour trouver des solutions dans plusieurs pays notamment aux Philippines, Sénégal, en Afrique du Sud et bien d'autres.

Elle a indiqué : « aucune société ne peut s'épanouir si la moitié de sa population vit dans la peur des violences, et demeure victime de préjugés. Il est temps de rappeler des principes simples et d'agir en conséquence : tous les êtres humains, naissent libres et égaux en dignité et en droits. Les femmes doivent exercer leurs libertés et pouvoir faire leurs propres choix, et participer aux décisions qui déterminent le cours des sociétés, à l'égal des hommes ».

Lydie Gisèle Oko

NÉCROLOGIE

Rock Patrick Ilocki, agent des Dépêches de Brazzaville, le colonel à la retraite Prospère Dalebaye, Emmanuel



Assissa, le lieutenant Loïck Assissa ont le profond regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances de Boundji à Brazzaville, le décès inopiné de leur fils, neveu et frère, survenu le 11 novembre 2015, par un accident de circulation.

La veillée se tient n° 129, rue Lokolela au croisement de l'avenue Okemba Dominique à Talangai.

VIE SYNDICALE

Qui succédera à Fortuné-Joachim Moussa-Ipalat à la tête du Synalu ?

La question de la succession du secrétaire général du Syndicat national de l'université (Synalu) qui est arrivé au terme de son unique mandat à la tête de cette structure, est inscrite à l'ordre du jour du 5e congrès qui se tient du 19 au 21 novembre à l'amphithéâtre Le phénotype à Brazzaville.



Fortuné-Joachim Moussa-Ipalat

Les travaux de cette rencontre ont été ouverts jeudi en présence du recteur par intérim de l'université Marien-Ngouabi, le Pr Paul Louzolo Kimbembé, sur le thème : « Renforçons notre unité et notre cohésion dans la poursuite inlassable de notre combat pour l'amélioration de nos conditions de vie et de travail ». En effet, à l'ordre du jour de ces assises, figurent quelques points importants tels que : la révision des documents fondamentaux de l'organisation (statuts et règlement intérieur) ; les rapports de la commission de contrôle et d'évaluation et du

bureau exécutif national. A cela, s'ajoute l'épineux problème de renouvellement des instances dirigeantes.

Arrivé au terme de son mandat de 3 ans, le secrétaire général sortant du Synalu, Fortuné-Joachim Moussa-Ipalat, n'est pas candidat à sa propre succession conformément aux textes. C'est ainsi qu'il a exhorté les congressistes à « choisir des gens disponibles, dotés de surcroît de ténacité, de pugnacité, de ténacité, de lucidité, de persévérance éprouvées, et donc aptes à exercer les fonctions syndicales, car l'avenir de notre or-

ganisation en dépend ».

Pour lui, le 5e congrès ordinaire du Synalu devra être un haut moment d'échanges fructueux et fraternels pour faire le bilan. « Ainsi, l'occasion se présente à vous pour évaluer l'activité syndicale menée, réfléchir sur l'organisation et le fonctionnement et surtout analyser les victoires obtenues », a-t-il rappelé.

Premier syndicat de l'université Marien-Ngouabi, le Synalu compte actuellement 715 syndiqués. Membre de l'Intersyndicale de l'unique université publique du pays, le bureau sortant du Synalu a pris une part active aux revendications relatives à l'amélioration des conditions de vie et de travail des agents de l'université Marien-Ngouabi. « Les victoires obtenues, grâce à une lutte syndicale collective se passent de commentaire. Il faut relever qu'en haut de pile de toutes ces victoires se trouve être irréfutablement, la signature du statut particulier du personnel de l'université Marien-Ngouabi, en juin 2012 », a rappelé Fortuné-Joachim Moussa-Ipalat, précisant que les effets positifs découlant de son application progressive ont boosté le bien-être des travailleurs.

Il a enfin rassuré la direction rectorale que le Synalu n'était pas son adversaire mais plutôt un partenaire loyal de la négociation dans la recherche des solutions idoines aux revendications des travailleurs de cette université.

Parfait Wilfried Douniama

CÉLÉBRATION

Journée internationale des enfants de la rue

À l'occasion de la journée internationale des enfants de la rue le 26 novembre de chaque année, les différentes associations qui luttent en faveur de cette catégorie d'enfants vont organiser une journée de plaidoyer et de spectacle à l'Institut français du Congo (IFC) situé dans la capitale économique.

Depuis plusieurs années, le phénomène des enfants de la rue est au cœur des débats en République du Congo. Les autorités du pays, la société civile, les associations et les ONG actives dans ce domaine s'attellent pour améliorer les conditions de vie de ces enfants.

C'est le cas, par exemple, du Samu social qui ne cesse de renforcer la lutte contre l'exclusion sociale des enfants et jeunes de la rue. Ses équipes sillonnent les rues de la ville

océane, de jour comme de nuit, pour aller à la rencontre de ces enfants, évaluer leur situation médico-psycho-sociale, dispenser les premiers soins et réaliser des entretiens sociaux.

Il faut dire que plusieurs associations ont fait de la lutte contre l'exclusion sociale des enfants de la rue leur combat de tous les jours. Voilà pourquoi, le 26 novembre, elles vont organiser à l'IFC une journée de plaidoyer et de spectacle avec les enfants de rues. Une manière d'exprimer à ces enfants leur attachement mais surtout de leur dire qu'ils ne sont pas seuls au monde.

Bien qu'il soit difficile à chiffrer, le nombre d'enfants de la rue est estimé par l'Unicef à 120 millions, soit un enfant sur cinq, dont 30 millions en

Afrique. Ces enfants marginalisés sont meurtris par les intempéries, les privations, le dénuement, les maladies, les accidents et l'indifférence.

À cela, il faut ajouter la précarité, la violence, les sévices sexuels, la loi du plus fort qui les expose aux rencontres et influences les plus nuisibles. Les petites filles sont sollicitées sexuellement dès leur plus jeune âge et finissent par se prostituer. La plupart des enfants de la rue connaissent la drogue, même les plus petits, et sont exposés au VIH-sida. Cette journée est donc un moyen de mettre en avant les actions efficaces allant dans le sens de la lutte contre ces violations massives des droits dont sont victimes des milliers d'enfants afin d'enrayer le phénomène des enfants de la rue.

Hugues Prosper Mabonzo

A VENDRE



L'Ambassade d'Afrique du Sud en République du Congo informe le public qu'elle organise une vente aux enchères du véhicule ci-après:

Marque: Mercedes Benz ML 350 Année: 2005 Couleur: Grise Boite: Automatique

Kilométrage: 60 662 Pneus: Bon état Extérieur: Bon état Intérieur: Bon état

Conditions de la vente:

Le véhicule sera vendu tel quel.

Le candidat retenu doit payer le montant total en espèces avant la livraison du véhicule.

L'enchérisseur retenu est responsable du paiement des droits de douane (le cas échéant), et la preuve de

paiement doit être fournie avec le montant du règlement. Le véhicule sera

vendu à l'enchérisseur le plus offrant,

qui se conformera à toutes les conditions susmentionnées.

Documents de candidature:

Veillez soumettre votre candidature sous pli fermé à la réception avant la date de la clôture.

Votre candidature doit clairement indiquer les détails du véhicule, les noms complets, votre adresse physique, le numéro de téléphone et le prix proposé.

Les documents sont à soumettre à:

Ambassade de la République d'Afrique du Sud

82, Avenue Maréchal Lyautey Brazzaville

Le véhicule peut être visité à l'adresse indiquée ci-dessus : Personne à contacter: Mme Magalie Loussouke, Tel No: 06 660 02 11

DATE ET L'HEURE DE LA CLOTURE : 04 DECEMBRE 2015 A 11:00

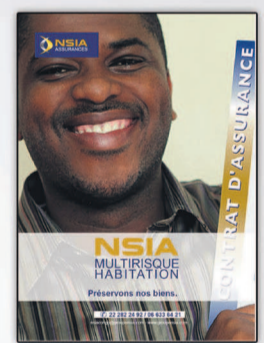
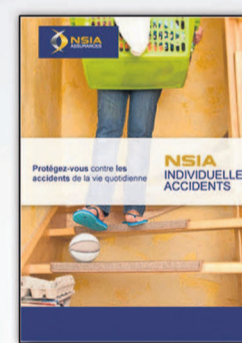


OFFRE SPECIALE DE FIN D'ANNEE

POUR LES
20 ANS DU GROUPE NSIA
+
10 ANS DE NSIA ASSURANCES
AU CONGO

NSIA-PACKAGE DUO ASSURANCES

- 1 ASSURANCE AUTO* + ASSURANCE MULTIRISQUES HABITATION
BENEFICIEZ D'UNE REDUCTION DE 20+10=30% SUR LA MRH**
- 2 ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE CHEF DE FAMILLE
+
INDIVIDUELLE ACCIDENT
BENEFICIEZ D'UNE REDUCTION DE 20+10=30% SUR LES 2 ASSURANCES**



- 3 ASSURANCE AUTO* + PARRAINAGE*** 2ème VEHICULE* (CONJOINT(E), ENFANT, PARENT, PERSONNE PROCHE).
BENEFICIEZ D'UN BONUS DE 2 MOIS**** POUR LE 2ème VEHICULE.*
- 4 ASSURANCE MULTIRISQUES HABITATION + PARRAINAGE 2ème, HABITATION (CONJOINT(E) ENFANT, PARENT, PERSONNE PROCHE).
BENEFICIEZ D'UN BONUS DE 2 MOIS POUR LA 2ème HABITATION.**

*Uniquement valable pour les véhicules à usage personnel;

**Uniquement valable pour les contrats d'une durée de 1 an;

***COMMENT PARRAINER: Très simple, une copie de l'assurance NSIA de votre parrain avec la mention «Bon pour parrainage» datée et signée à présenter auprès de nos agences et partenaires, et votre bonus vous est accordé si votre contrat est annuel.

**** Sur les garanties non obligatoires

DE NOMBREUX LOTS A GAGNER EN FIN D'ANNEE POUR LES MEILLEURS PARRAINS

PROFITEZ DU PACKAGE DUO ASSURANCES DE NSIA, POUR VOUS ASSURER DE MEME QUE VOTRE FAMILLE, VOS PROCHES ET VOS BIENS.

L'ASSURANCE NE COÛTE CHER QU'AVANT LE SINISTRE.

NSIA LE VRAI VISAGE DE L'ASSURANCE ET DE LA BANQUE.

Radisson BLU
M'BAMOU PALACE HOTEL
BRAZZAVILLE

TRU BLU

**UNE NOUVELLE
EXPERIENCE**

RADISSON BLU M'BAMOU PALACE HOTEL
Avenue Amilcar Cabral Centre-Ville, Brazzaville, Republic of Congo
T: +242 22 260 60 60 info.brazzaville@radissonblu.com radissonblu.com/en/hotel-brazzaville

JUSTICE**L'Union africaine continue de dénoncer les pratiques de la CPI**

L'Union africaine ne se lasse nullement de critiquer ouvertement la Cour pénale internationale (CPI) pour son attention jugée excessive portée contre les dirigeants africains. Le mercredi 18 novembre, l'organisation a demandé, devant les Etats membres de la Cour réunis à La Haye, l'annulation des poursuites engagées contre le vice-président kényan, William Ruto.

Lors de son intervention à l'occasion de la 14^e session de l'Assemblée des États parties, organe législatif de la Cour regroupant les 123 États ayant ratifié le Statut de Rome, traité fondateur de la Cour pénale internationale, le ministre éthiopien des Affaires étrangères, Tedros Adhamon Ghebreyesus, a dénoncé la politique de la CPI. « Nous sommes arrivés à la conclusion que la CPI, dont la mise en place était fortement soutenue par l'Afrique (...) n'est plus un tribunal pour tous », a déclaré l'homme d'Etat éthiopien qui s'exprimait au nom de l'organisation panafricaine.

Depuis plusieurs mois, Robert Mugabe, président en exercice de l'UA, et d'autres dirigeants africains accusent la cour, « de cibler les Africains de manière excessive », puisque « toutes les enquêtes de la CPI se situent sur ce continent, tout comme une majorité des examens préliminaires, étape préalable à l'ouverture d'une enquête ».

Parmi les nombreux cas cités des poursuites contre les Africains figurent celles visant le président kényan Uhuru Kenyatta qui ont été finalement abandonnées et y compris le procès en cours contre son vice-président. Les deux hommes sont soupçonnés de crimes contre l'humanité pour leurs rôles présumés dans les violences post-électorales de fin 2007- 2008, qui avaient fait plus de 1.000 morts et 600.000 déplacés.

Pour ce qui concerne le procès contre le vice-président kényan, les autorités du pays déplorent l'utilisation par le procureur d'« anciens témoignages », soit les déclarations des témoins recueillies par son équipe avant que ceux-ci « ne succombent aux influences irrégulières ». « Nous estimons que les juges ont agi en dehors de leurs compétences en admettant les preuves retirées dans cette affaire », a souligné la ministre kényane de la Justice, Amina Mohamed. Pour elle, ces affaires n'auraient jamais dû débiter devant la Cour, mais devaient plutôt être gérées au niveau régional et national. Le procureur de la CPI, Fatou Bensouda, a rappelé qu'à part le Kenya, au Soudan et en Lybie, « les dossiers ont été initiés à la demande des États africains ».

Nestor N'Gampoula



"Fidéliser votre clientèle, soigner votre image de marque, motiver votre personnel, convertir vos prospects en clients, il y a de nombreuses raisons d'offrir des cadeaux d'affaires et objets publicitaires "

Supports en papier :
Calendriers, Agendas, chemises cartonnées,
Sacs shopping personnalisés, Notebook,
conférenciers, flyers....

Clés USB personnalisées

**Cadeaux d'affaires avec
des possibilités de personnalisations**

**Nos marques : Cerruti, Pierre Cardin,
Christian Lacroix, Nina Ricci ...**

Commande à partir de 25 pièces pour les cadeaux d'affaires et 500 pièces pour les objets promotionnels. Délais de livraison : 15 à 20 jours

NOV 2015 : Nous sommes présents sur le Salon Investir au Congo Brazzaville. Venez nous rendre visite sur notre stand Hall d'exposition n° 21 et recevez un cadeau en échange de votre carte de visite.

Site internet : www.congowebagency.com
Mail : info@congowebagency.com

Tél. : 06 953 27 77
05 739 00 00

BURUNDI

Plus de 100 journalistes contraints à fuir le pays, s'alarme la FAJ

Dans un communiqué publié le mercredi 18 novembre, la Fédération africaine des journalistes (FAJ) a interpellé le gouvernement du président Pierre Nkurunziza sur le harcèlement des journalistes et professionnels des médias dans le pays depuis le début de la crise.

« Au nom de la FAJ, nous soutenons les journalistes burundais et demandons à toutes les organisations des médias et des droits de l'Homme de les assister en ces moments difficiles. Par ailleurs, nous demandons au président Pierre Nkurunziza d'ordonner la fin du harcèlement contre les journalistes travaillant dans le pays », a réclamé Maria Luisa Rogerio, la présidente intérimaire de la FAJ. Les journalistes locaux et des correspondants étrangers sont régulièrement pris à partie dans ce conflit, opposant le pouvoir en place et l'opposition, a-t-elle regretté.

Les cas d'harcèlement sont nombreux, précise Luisa Rogero, « le directeur du journal en ligne www.iwacu-burundi.org. Antoine Kaburahe a reçu, le 12 novembre dernier, une convocation pour se présenter au parquet pour interrogatoire en rapport avec la tentative de coup d'état du 13 mai 2015. Il a été entendu, le lundi 16 novembre, et l'instruction du dossier va se poursuivre, selon son avocat ». Un sort plus dur est infligé, le 06 novembre dernier, au journaliste Blaise Célestin Ndihekubwayo, travaillant pour le site web de la radio Isanganiro.

D'après la FAJ, le confrère a été arrêté pendant qu'il était en reportage dans la commune de Mukike dans la province de Bujumbura. Il avait déjà été arrêté, le 27 octobre dernier, avec un autre confrère, Bernard Bankukira. Poursuit la même source, le journaliste Egede Mwemero, travaillant pour une radio burundaise: radio publique africaine (RPA), a été arrêté à Goma en République Démocratique du Congo sur demande des autorités de Bujumbura depuis le 13 Octobre 2015. Il aurait été transféré en prison à Kinshasa la capitale. « Nous demandons aux autorités congolaises de libérer ce journaliste puisqu'aucune charge n'est portée contre lui », a exigé la FAJ.

La situation au Burundi est catastrophique, selon les ONG des droits de l'Homme. Les stations radios, les rédactions et matériels de reportage ont été saccagés. A en croire, la Fédération internationale des journalistes (FAJ) y compris les ONG des droits de l'Homme, plus de 100 journalistes se sont réfugiés au Rwanda voisin et dans les pays de la région et d'Europe. « La situation s'aggrave de jour en jour tant pour les journalistes burundais en exil, que pour ceux restés au pays. Leurs organes de presse étant détruits, ils se sont organisés pour s'occuper et travailler en ligne, mais malheureusement sont interdits d'aller sur le terrain et se font continuellement harceler, arrêter, et accuser de travailler avec la rébellion », a décrié le président de l'Union burundaise des journalistes, Alexandre Niyungeko, cité dans par les médias.

Fiacre Kombo

BAN KI-MOON

L'unité du monde est nécessaire pour vaincre le terrorisme

Les attentats de Paris de la semaine dernière continuent de mobiliser les dirigeants du monde. S'adressant récemment au Conseil de sécurité de l'ONU, le secrétaire général, Ban Ki-moon, a indiqué qu'il était aussi judicieux de traduire les auteurs d'attentats en justice afin de briser le cercle vicieux de la radicalisation dans le monde.

« Nous devons être unis, en solidarité du peuple et du Gouvernement de la France. A cet égard, en tant que secrétaire général des Nations unies, je vais présenter plus tard aux États membres de l'ONU un plan d'actions pour combattre le terrorisme et l'extrémisme violent », a promis le patron de l'ONU, Ban Ki-moon. De prime

abord, ce dernier précise que « l'insécurité, le développement et les causes profondes des conflits ainsi que l'extrémisme violent, prennent souvent leurs sources dans l'exclusion, l'inégalité, la mauvaise gestion des ressources naturelles, la corruption, l'oppression, la mauvaise gouvernance, ainsi que la frustration et l'aliénation qui accompagnent l'absence d'emplois et de perspectives ».

Il reconnaît le fait que les réponses de la communauté internationale face au phénomène du terrorisme, ne sont pas adaptées à ces réalités et que l'action de son administration n'intègre pas encore, de manière satisfaisante, les trois piliers essentiels que sont la paix, le développement et les droits de l'Homme. Dans ce sens,

il propose que les Etats membres de l'ONU mettent l'accent sur les droits de l'Homme, le renforcement de la cohérence entre tous les acteurs onusiens puis le financement adéquat de leurs efforts.

Enfin pour l'ONU, les dirigeants du monde doivent tenir compte du Programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté par les Etats membres en septembre, pour mener à bien cette guerre contre le terrorisme. « Nous devons aussi faire preuve d'audace quand c'est nécessaire, par exemple, en reconstruisant la Syrie et en soutenant les pays qui accueillent généreusement de nombreux réfugiés, notamment la Jordanie, le Liban et la Turquie ».

F.K.

ATTENTATS DE PARIS

La France annule deux manifestations prévues autour du changement climatique

À la suite des attentats du 13 novembre à Paris, qui ont fait au moins 129 morts et plus de 350 blessés, et à la suite de l'assaut de Saint-Denis, le gouvernement français a décidé le 18 novembre « de ne pas autoriser » les marches pour le climat prévues en France les 29 novembre, veille de l'ouverture de la COP21, et le 12 décembre, a annoncé le Quai d'Orsay. La COP21, le sommet de l'ONU sur le climat, doit se dérouler du 30 novembre au 11 décembre au Bourget

en Seine-Saint-Denis, près de Paris, et s'ouvrir par un sommet des chefs d'Etat et de gouvernement.

Par ailleurs, le président François Hollande a décidé de maintenir les autres manifestations. « Nous devons continuer, continuer, à travailler, continuer à sortir, continuer à vivre, continuer à influencer le monde : c'est pourquoi la COP21 est maintenue », a déclaré le chef de l'Etat qui

y voit un « moment d'espérance et de solidarité ». Pour François Hollande « l'avenir de la planète » est en jeu. « Plus de cent chefs d'Etat et de gouvernement qui viendront là pour négocier un accord durable, un accord contraignant, un accord différencié, pour que nous puissions vivre et que nos enfants, petits-enfants puissent continuer à avoir la planète qu'ils auront reçue en héritage ».

Noël Ndong

OFFRE D'EMPLOI

La clinique mobile iCare recherche des candidats bilingues (français-anglais) pour des postes :

- Médecin urgentistes ou réanimateurs
- infirmiers urgences
- chauffeurs-mécaniciens diésélistes

Envoyez votre CV, lettre de motivation dactylographiée et les copies de vos diplômes par :

E-mail à recrutement@maya-ma.org,

ou déposez votre dossier au quartier TCHIM-BAMBA en face de l'hôtel INDIA PALACE (rue de l'ex MUCODEC)

Ou encore appelé au : 06 454 88 60 pour de plus amples informations,

Au plus tard le 20 Novembre 2015.

MESSAGE DE LA COMMUNAUTÉ LYBANAISE AU CONGO

À

LA FRANCE

La communauté libanaise au Congo

exhorte le peuple frère français meurtri, le

vendredi 13 novembre 2015, suite aux

attaques lâches, barbares et odieuses

perpétrées par les ennemis communs

sans humanité, de Paris et Beyrouth.

Nous savons que dans cette épreuve, la

France trouvera les ressorts nécessaires

à travers notre soutien et notre amitié.

PRIX DÉCOUVERTES RFI

La capverdienne Elida Almeida succède à la sénégalaise Marema

Nombreux des mélomanes congolais en général et ceux de Brazzaville en particulier, auraient aimé voir Lyse Babindamana finaliste Congolaise au prix Rfi découvertes 2015 être la lauréate cette année. Le choix du jury s'est pourtant porté sur la capverdienne Elida Almeida, qui est la première artiste lusophone à être distinguée à ce concours.

D'une voix charmante, âgée de 22 ans, Elida Almeida conjure le sort d'une enfance difficile dans un album lumineux baigné de mélodies folk. Elle a sorti en 2014 son premier opus intitulé Ora doci ora margos, «

Moments doux moments amers ». On y trouve des sonorités traditionnelles de son pays et influences folk.

Le jury de cette nouvelle édition du prix était présidé par l'artiste malienne Oumou Sangaré, qui a pu partager les quinze finalistes en lice cette année.

Le prix découvertes Rfi récompense depuis 1981 les nouveaux talents musicaux du continent africain. Son Jury, composé de professionnels, est chaque année présidé par une personnalité. De Jacob Desvarieux à Youssou N'Dour, en passant par Angélique Kidjo, Passi, Richard Bona,

Asalfo et Fally Ipupa, les présidents du Prix Découvertes RFI apportent leur caution et leur expérience à son rayonnement.

Le lauréat bénéficie de 10.000 euros, d'une tournée en Afrique et d'un concert à Paris. RFI et leurs partenaires sont des acteurs engagés auprès du lauréat et lui offrent un soutien professionnel, une promotion sur leurs antennes, leurs sites web. Ce prix est organisé en partenariat avec la Sacem, l'Institut Français, l'Organisation Internationale de la Francophonie et l'Unesco.

Hermione Désirée Ngoma

UNESCO

Les dix ans du Fonds du patrimoine mondial africain célébrés par l'organisation

Le 10^e anniversaire de la création du Fonds pour le patrimoine mondial africain (FPMA) et la proclamation de la date du 5 mai comme Journée du patrimoine mondial africain ont été célébrés récemment à Paris, en marge de la 38^e session de la Conférence générale de l'Unesco en présence de Irina Bokova, directrice générale de cette institution, et Jean-Marie Adoua, président du groupe africain.

Cet événement a célébré les accomplissements du FPMA qui a, au cours des dernières années, soutenu la mise en œuvre de la convention du patrimoine mondial en Afrique et la sauvegarde de la diversité du riche patrimoine du continent, en tant que source d'identité et de développement durable. Grâce à ce partenariat, le FPMA a organisé, en étroite collaboration avec le centre de l'Unesco du patrimoine mondial, plus de cinquante ateliers de formation pour la mise en œuvre du Plan d'action 2012-2017 pour la région Afrique.

Ce plan se concentre sur la formation aux nominations, à la préparation des listes indicatives, à la prévention des risques, à la formation entrepreneuriale, et aux systèmes de gestion traditionnels, ainsi qu'au programme Africa Nature, à l'initiative compact (Engager les communautés locales dans la gestion du patrimoine mondial), au changement climatique et au tourisme durable.

Tout au long de ces efforts conjoints, le FPMA et l'Unesco ont formé cinq cent vingt et un participants provenant de quarante-neuf États parties à la convention du patrimoine mondial, dont cent cinquante-trois étaient des femmes.

La proclamation de la journée du patrimoine mondial africain réaffirme les engagements, aussi bien du peuple africain que de la communauté internationale, à sauvegarder les biens du patrimoine mondial africain. En ratifiant la Convention du patrimoine mondial, chaque pays s'engage à conserver non seulement les biens du patrimoine mondial, mais aussi à protéger le patrimoine naturel et culturel de plusieurs menaces, telles que les désastres naturels, les conflits armés et le trafic illicite.

Le FPMA et l'Unesco collaborent actuellement à l'organisation en 2016 d'un Forum régional des jeunes pour le patrimoine mondial dans la région Afrique, ainsi qu'à une Conférence internationale sur la conservation des biens du patrimoine mondial africain et le développement durable. Ces deux événements s'inscrivent dans les célébrations du 10^e anniversaire.

H.D.Ng.

Ensemble pour le Climat

Intensifier la coopération sur le changement climatique avant la Conférence de Paris

Rencontre de haut niveau organisée par la Délégation de l'Union européenne en République du Congo - 20/11/2015

Communiqué de presse

**Union européenne - République du Congo :
une volonté commune d'intensifier la coopération sur le changement climatique
avant la Conférence de Paris**

Brazzaville, 20/11/2015 - L'Union européenne et la République du Congo sont plus que jamais engagées à poursuivre et à renforcer leur coopération sur les conséquences du changement climatique, dans la course à l'adoption d'un nouvel accord mondial sur le climat à Paris lors de la Conférence mondiale dite "COP21".

L'enjeu de cette conférence est crucial puisqu'il s'agit de maintenir la hausse moyenne de la température mondiale **en dessous de 2°C**, et pour cela, d'adopter un **accord international**, juridiquement contraignant, ambitieux, et applicable d'une manière équitable à tous les pays.

De manière à faire le point avant l'ouverture de la COP21 le 30 novembre prochain, la Délégation de l'Union européenne en République du Congo organise cet après-midi une **rencontre de haut niveau** à laquelle participeront la plupart des **acteurs majeurs de la protection de l'environnement et du développement durable au Congo**.

Cette rencontre devrait permettre d'une part, de mettre en lumière le rôle de l'Union européenne et des États membres en tant que promoteurs de l'action internationale en faveur de l'environnement - **9,5 milliards d'euros y ont été alloués en 2013** - et, d'autre part, de valoriser le travail mené par le Congo en faveur de l'environnement et ses engagements pour la COP21.

Leurs Excellences Monsieur Henri Djombo, Ministre de l'Economie forestière et du développement durable, Madame Saskia de Lang, Ambassadeur de l'Union européenne au Congo ainsi que Monsieur Jean-Pierre Vidon, Ambassadeur de France au Congo, s'exprimeront à ce sujet.

Ce sera également l'occasion de répréciser les enjeux et les objectifs pour la planète et pour le Congo mais également de mettre en lumière **cinq projets-phare mis en œuvre par le Gouvernement congolais**, avec le soutien de l'Union européenne et/ou de ses États membres ou encore d'autres organisations partenaires.

Informations pratiques :

Date/Horaires : Vendredi 20 novembre - accueil de 13h à 14h15 - début de la réunion à 14h30
Lieu : Amphithéâtre de la Bibliothèque universitaire - Rectorat, Université Marien Ngouabi

Délégation de l'Union européenne en République du Congo

Contact : Azaad MANTÉ - Chargée de Communication - (+242) 05 500 24 00 - Azaad.MANTE@eeas.europa.eu
site internet : <http://eeas.europa.eu/delegations/congo> - Facebook : [facebook.com/ducongobrazza](https://www.facebook.com/ducongobrazza)

EXPOSITION

« Soul Power » de Jussie Nsana du 20 novembre 2015 au 20 février 2016



Le Musée Galerie du Bassin du Congo présente dans quelques jours le Projet « Soul Power » de la plasticienne Jussie Nsana Banimba. Une exposition qui illustre le travail de l'artiste dont les œuvres ne cessent de séduire les professionnels.

Le projet Soul Power reflète la volonté de l'artiste de toujours révéler des horizons nouveaux dans ses œuvres. Ainsi, cette exposition a réalisé avec brio des tableaux qui traduisent son expression dans le concert Soul. Elle joue sa partition à sa guise : la vue contemple ses toiles qui chantent en couleur et en matière. Formée à l'École Nationale des Beaux-Arts du Congo Brazzaville, ses œuvres offrent un voyage au-delà des mots.



OCH
La Glacière
Case E05V
Avenue Pierre
Savorgnan
De Brazza

GRANDS LACS

Le parachevement du rapatriement des ex-M23 fixé du 1er au 15 décembre

Après la présentation, les débats et les délibérations qui se sont déroulés dans un climat de fraternité, les ministres de la Défense des pays de la Conférence internationale sur la région des Grands lacs (Cirgl) ont formulé dix recommandations visant à amener ce processus à terme dans ce délai imparti.

Les ministres de la Défense des pays de la Cirgl, réunis du 16 au 18 novembre à Kinshasa, se sont engagés pour des mesures concrètes afin de parachever le processus de rapatriement des combattants de l'ex-M23.

La réunion de Kinshasa avait pour objectif de mettre en place la décision des chefs d'État prise au cours du 9e sommet extraordinaire tenu le 18 mai à Luanda, en Angola, concernant le rapatriement des ex-combattants de l'ex-mouvement rebelle qui se trouvaient encore sur le sol ougandais. Lors de cette rencontre, en effet, les chefs d'État ont ordonné au Secrétariat général de la Cirgl, de faciliter la mise en place d'un mécanisme adéquat « afin d'accélérer le rapatriement des ex-combattants du M23, dans un délai de trois mois, dans le cadre de la mise en œuvre des déclarations de Nairobi ».

Seulement 182 ex-combattants rapatriés sur les 1777

Les travaux de Kinshasa se sont

appuyés sur le constat selon lequel, Bien que la loi d'amnistie ait été promulguée le 11 février 2014 par le chef de l'État congolais, Joseph Kabila, aux termes de laquelle 933 combattants ex-M23 ont été amnistiés, et la déclaration faite, le 14 septembre 2014, par le président de la RDC que tout élément ex-M23, amnistié ou non, pouvait être rapatrié sans condition; à ce jour, seuls 182 combattants ex-M23 seulement ont été rapatriés sur un total de 1777 recensés en Ouganda, et 13 sont revenus du Rwanda sur un total de 453 recensés.

Pour l'effectivité de ce rapatriement ainsi que sa réalisation dans un bref délai, les participants à ces travaux de Kinshasa, qui ont réaffirmé leur attachement à la paix, à la sécurité et à la tranquillité dans l'est de la RDC et dans toute la sous-région des Grands lacs, ont pris des mesures concrètes qui se sont traduites par dix résolutions inscrites dans le communiqué final sanctionnant cette réunion lu par le secrétaire exécutif de la Cirgl, le Pr Ntumba Luaba.

Le décalogue des travaux de Kinshasa

Les participants à ces travaux ont notamment réitéré l'engagement pris pour exécuter la décision prise lors du 9e sommet extraordinaire tenu à Luanda sur le rapatriement du reste des ex-combattants M23. Saluant et



Des ex-M 23, candidats au rapatriement, prêts à prendre l'avion pour la RDC

reconnaissant toutes les décisions prises lors des réunions qui ont suivi le sommet extraordinaire des chefs d'État, ils ont également recommandé la réactivation du plan de rapatriement des ex-combattants ex-M23 qui avait été adopté à Kampala, lors de la réunion du mécanisme et du groupe de travail sur le rapatriement.

Les assises de Kinshasa ont également salué l'engagement continu du gouvernement de l'Ouganda à se joindre aux efforts du gouvernement de la RDC dans le rapatriement des ex-combattants M23 qui sont en Ouganda, et elles ont demandé à ce que le processus de rapatriement du reste des ex-combattants basés en Ouganda commence le 1er décembre 2015 et s'achève au plus tard le 25 du même mois.

Les participants à ces travaux ont aussi demandé à la Communau-

té internationale d'examiner les sanctions à prendre contre les responsables des ex-combattants ex-M23, tel que décidé lors de la réunion de haut niveau du Mécanisme régional de suivi tenue à New-York, aux États Unis, le 29 septembre 2015. Ils ont également encouragé le gouvernement de l'Ouganda et toutes les parties prenantes d'user de tous les moyens possibles en conformité au droit international pour s'assurer que le leadership des ex-M23 adhère au processus de rapatriement.

Ils ont, par ailleurs, encouragé le gouvernement de l'Ouganda à empêcher aux ex-combattants d'utiliser les qualités militaires et à les décourager à faire des déclarations provocatrices contre la RDC, ainsi que de s'assurer que les ex-combattants absents des camps de cantonnement ne

constituent pas une menace à la sécurité de la RDC.

Le gouvernement de l'Ouganda est, par contre, encouragé à ne pas accorder asile aux ex-M23 réfractaires au rapatriement dans le but de les encourager à retourner en RDC. Cette réunion a aussi salué l'engagement de l'ONU, de l'UA et des autres garants à accompagner le processus de rapatriement des ex-M23.

Ces travaux ont connu la participation des ministres chargés de la Défense des pays de la Cirgl ou leurs représentants dont Joao Gonçalves Lourenço de l'Angola, Crispin Atama Tabe Mogodi de la RDC, Jeje Odongo de l'Ouganda, Patricio Jose du Mozambique, qui y a pris part en tant que représentant de la Sadc, le secrétaire exécutif de la Cirgl, le Pr Ntumba Luaba, l'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU pour les Grands lacs, Saidi Djinnit, le représentant spécial de la présidente de la Commission de l'Union africaine pour les Grands lacs, le Pr Ibrahim Fall, le représentant adjoint du Secrétaire général de l'ONU en RDC, David Gressley, le représentant de la Secrétaire exécutif de la Sadc, le général de brigade Francisco Paulo, ainsi que le commandant du Mécanisme conjoint de vérification élargie, le général de brigade Victor Pedro Manuel Muzoi.

Lucien Dianzenza

MINISTÈRE DU PLAN

Publication du rapport sur l'analyse de la situation des enfants et des femmes sur l'éducation

Le nouveau rapport présenté par le ministère du Plan et suivi de la mise en œuvre de la Révolution de la modernité intitulé « Vers la réalisation du droit à une éducation de qualité pour tous », qui vient d'être publié grâce à l'appui de l'Unicef, retrace les performances que le pays a réalisées en matière d'éducation. Mais à côté de ces avancées, l'on note aussi des pesanteurs qui empêchent le décollage de ce secteur.

Selon l'Unicef, le rapport « Vers la réalisation du droit à une éducation de qualité pour tous » met en évidence des constats encourageants. Le taux brut de scolarisation – la proportion des enfants scolarisés par rapport à la population totale du même âge – a augmenté de 62% en 2001/2 à 110% en 2012/13. « Ces gains d'accès au primaire concernent aussi les filles même si ces dernières continuent de représenter la majorité des enfants et adolescents en dehors de l'école à cause d'abandons prématurés », note le communiqué de l'Unicef.

Un autre élément de satisfaction, indique l'Unicef, concerne le budget national alloué au secteur de l'éducation primaire et secondaire qui a augmenté de manière substantielle. En 2012, le budget représentait 12,8% du total des dépenses publiques contre 14% en 2014. Cela reste toutefois en dessous de la moyenne en Afrique sub-saharienne. Les efforts doivent donc être poursuivis surtout lorsqu'on sait que la contribution des parents à l'éducation de leurs enfants reste importante, ce qui pénalise les enfants appartenant aux couches les plus défavorisées.

Toutefois, soutient l'Unicef, un accent doit être mis sur la qualité de l'éducation afin d'améliorer

liorer les indicateurs de maintien des enfants en classe. « La déperdition scolaire est restée pratiquement inchangée sur la période. Les entrées tardives et les pratiques de redoublement ont un impact important sur la déperdition scolaire et coûtent en moyenne 3,2 années d'études », révèle l'agence onusienne.

Ce rapport s'inscrit dans le cadre de l'analyse continue de la Situation des enfants et des femmes en République démocratique du Congo (RDC). Le processus d'analyse de cette situation est guidé par le ministère du Plan et suivi de la Révolution de la modernité avec l'appui du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef). Cette année le thème de l'éducation est mis en évidence. Le rapport « Vers la réalisation du droit à une éducation de qualité pour tous » est particulièrement d'actualité étant donné les réformes majeures en cours en RDC et au niveau global avec l'adoption des nouvelles priorités internationales de développement durable (ODD - objectifs de développement durable).

L'analyse de la situation de l'éducation a grandement bénéficié de la richesse documentaire existante, notamment du deuxième Rapport d'État du système éducatif national, de l'Étude sur les enfants et adolescents en dehors de l'école et des conclusions de la première revue du Plan intérimaire de l'éducation. Ce rapport est une source importante d'informations complémentaires sur le secteur, car il prend en compte des données récentes provenant de l'Enquête démographique et de santé et de l'enquête 1-2-3, et il identifie des recommandations pour les futures stratégies et politique du secteur.

Aline Nzuzi

SANTÉ

La grève des infirmiers sur le point d'être décañtée

Le dialogue entre le gouvernement et les syndicats des infirmiers se poursuit pour trouver une issue heureuse à leur grève déclenchée il y a quelques jours. Ces infirmiers réclament l'augmentation de leur prime de risque.

Une délégation des syndicats des infirmiers, conduite par le président de l'association des infirmiers du Congo (Anic) a été reçue par le ministre de la Santé, le Dr Félix Kabange Numbi, pour faire le point sur cette grève qui s'est radicalisée pendant que les négociations sont en cours. Pour le ministre de la Santé publique, le gouvernement a pris en compte toutes les revendications des infirmiers et il est en train de voir dans quelle mesure les satisfaire. Toutefois, il a dénoncé l'attitude des syndicats des infirmiers qui ont décidé de radicaliser leur mouvement de grève pendant que le dialogue se poursuit.

À entendre le Dr Félix Kabange Numbi, on ne peut pas radicaliser la grève quand on est en plein dialogue. « Il ne faut pas politiser ce mouvement pour créer des remous sociaux. C'est pourquoi je vous invite à échanger avec vos syndicats en leur disant que nous sommes en négociation et la solution viendra du gouvernement. En tant que ministre de la Santé publique, je ne saurai trouver seul la solution. Il s'agit d'une décision du gouvernement. La radicalisation peut entraîner la rupture du dialogue, or nous ne devons pas l'interrompre ».

Le gouvernement, fait-il savoir, est prêt à répondre aux revendications des infirmiers parce que le Premier ministre

est déjà saisi du dossier et nous sommes en train de discuter sur ça. « Dès qu'on aura dégagé une enveloppe pour laquelle nous serons sûrs de payer, nous allons vous faire appel ». Le ministre de la Santé s'est réservé de faire de promesses fallacieuses aux syndicats. En revanche, il leur demande d'être réalistes dans leurs revendications. « Je ne ferai pas de fausses promesses. Raison pour laquelle je vous demande de faire des propositions concrètes que le gouvernement sera en mesure de résoudre. Le gouvernement va faire un geste pour que tout le monde reprenne le travail mais cela se fera progressivement », explique-t-il aux syndicats.

De son côté, le président de l'association nationale des infirmiers du Congo, Komba Djeko, tout en saluant le gouvernement, qui a pris en compte leurs revendications, a, néanmoins, rappelé au ministre de la Santé que le gouvernement a la charge d'organiser l'offre des services et des soins de qualité pour sa population et cela avec un personnel qualifié, compétent et motivé. Il est donc inadmissible, fait-il remarquer, qu'on continue à assister à la mort des enfants et des mères. « On ne peut pas confier les soins à donner à la population aux mains inexpertes des stagiaires, il faut qu'on trouve vite des solutions, il en va de la vie de la population ». Avec la poursuite des négociations entre les deux parties, à savoir le gouvernement et les syndicats des infirmiers, l'on pense que cette grève sera bientôt dénouée.

A.Nz.

FMT

Alphonse Makiese Mwimba Texas invité à une conférence en Tanzanie

Le président de la Fondation Mwimba Texas (FMT) participe à une conférence prévue au Julius Nyerere international conference centre de Dar-es-Salam, au cours de laquelle il est appelé à partager son expérience de près de vingt ans dans l'encadrement des albinos et à la défense de leurs droits.

Après Belgique et France, le président de la Fondation Mwimba Texas (FMT), le catcheur albinos Alphonse Makiese Mwimba Texas, s'est envolé pour Dar-es-Salam, en Tanzanie, où il a été invité à participer à la première conférence panafricaine sur l'albinisme.

Cette rencontre, organisée du 19 au 22 novembre par Under The Same Sun (UTSS), devrait réunir 180 participants venant de 37 pays dont 29 d'Afrique, en vue de partager les expériences dans l'immense travail réalisé et les défis continus auxquels chacun fait face dans le travail au service des personnes vivant avec l'albinisme. « Pouvez-vous imaginer les passionnantes occasions d'apprentissage qui vous attendent ? Nous avons réuni des conférenciers et leaders de la communauté des personnes atteintes d'albinisme de renommée mondiale. Il y aura



Salif Keita, Mwimba Texas et Patricia Willocq à Kinshasa

énormément d'opportunités de sociabilité et de communion avec vos frères et sœurs atteints d'albinisme. Nous vous demanderons de partager vos expériences et histoires avec nous dans le cadre de notre documentaire vidéo et vous aurez la possibilité de recevoir des consultations pour la peau et la déficience visuelle », a expliqué le président fondateur de l'UTSS, Peter Ash, dans les invitations lancées aux participants. Partager l'expérience de 18 ans de travail

La FMT venait, en 2015, de totaliser ses dix-sept ans d'existence. La fondation vit maintenant sa dix-huitième année dans l'encadrement et la défense des droits des albinos. Pour le président Mwimba Texas, cette conférence

est une autre occasion qui lui est offerte de faire flotter le drapeau congolais sur le ciel tanzanien et de partager avec les participants venus de tous les continents son expérience dans le travail réalisé en faveur des personnes vivant avec l'albinisme en RDC. Elle constitue également, a soutenu le président de cette ONG, une opportunité en vue de sensibiliser le monde sur les problèmes et les droits des personnes vivant avec l'albinisme.

Ce qui l'a conduit à saluer cette initiative de l'ONG UTSS et son président-fondateur, Peter Ash, qui était parmi ceux qui ont lutté pour obtenir la Journée mondiale consacrée aux personnes vivant avec l'albinisme dont la première édition a été célébrée au cours

de cette année. Mwimba Texas a également reconnu l'apport du chargé de sensibilisation et des relations avec le public africain francophone, Amadou Diallo. Il a lancé un appel aux autres personnalités du monde et d'Afrique pour emboîter les pas à cette structure et à ses animateurs pour « donner la main » aux personnes vivant avec l'albinisme. A Dar-es-Salam, Mwimba Texas a reconnu la présence de la délégation de la Fondation Gertler, conduite par Maman Mamie, qui est également active dans l'encadrement et la prise en charge des albinos en RDC.

Une visite européenne très active

La visite de Mwimba Texas en Belgique et en France avait également pour objectif de participer à des conférences, à la projection du film réalisé à Kinshasa sur la FMT et ses encadreurs ainsi qu'à la projection des photos réalisées par la photographe belge Patricia Willocq sur le travail de cette fondation, dans le cadre du projet Blanc-ébène. Ici, Mwimba Texas a retrouvé la présidente de l'ONG Écran total, Annie Mokto et Patricia Willocq avec qui il a coanimé des conférences.

Le président de la FMT a également profité de sa présence pour visiter les installations de certains partenaires de cette ONG dont KPM Cargo, dont la collaboration avec cette association dans la prise en charge des albinos porte des fruits. Invité dans plusieurs chaînes de télévision et stations de radio, Mwimba Texas a partagé l'expérience de ce travail d'encadrement et de défense des droits des albinos. En Belgique, Mwimba Texas a retrouvé l'entraîneur congolais Shaolin de BYWX ASBL, ce club qui organise en son sein, plusieurs disciplines sportives de combat. Dans le cadre de cette visite, le catcheur Mwimba Texas a croisé les fers avec un catcheur belge, Adonis 1er. Ce combat, qui a suscité la curiosité du public belge de voir un albinos sur le ring, a été remporté par le catcheur albinos congolais.

Le temps, très court, n'a pas permis au président de la FMT de répondre à toutes les sollicitations dans ce deux pays européens. Le souhait, pour lui, est d'y effectuer encore une visite dans les jours à venir en vue de répondre à certaines demandes non satisfaites au cours de la dernière visite.

Lucien Dianzenza

DROITS DE L'HOMME

ASF salue la condamnation d'un officier de la police

Cette sentence de la justice congolaise est bien accueillie par les organisations de défense de droits de l'Homme. Avocats sans frontières (ASF) qui salue, dans un communiqué de presse qu'il a rendu public, cette décision de la justice congolaise appelle toutefois les autorités du pays à tout mettre en œuvre afin que le processus de paiement des réparations soit mené à bien de façon effective et que la protection des victimes soit garantie.

Selon Innocent Cokola, assistant de projet en Justice Internationale pour ASF, « en prononçant une peine plus forte que celle requise par le ministère public, la cour a réaffirmé son indépendance ». Cette affaire, poursuit-il, est déterminante dans la mesure où il s'agit de la première condamnation du genre dans la province du Maniema, les faits s'étant déroulés dans des villages difficilement accessibles et en dehors des zones sous l'observation de la communauté internationale.

Cette condamnation démontre donc la volonté du système judiciaire congolais à poursuivre des efforts dans la lutte contre l'impunité des auteurs de crimes contre l'humanité en RDC, et ce même au niveau des plus hautes sphères des forces armées, et dans les zones les plus inaccessibles du pays.

Selon Dominique Kamuandu, coordinateur Justice internationale pour ASF, « cela permet de lancer un signal à l'égard de ceux qui reproduiraient les agissements du colonel incriminé ». Pour mémoire, en mai 2012, le commissaire principal Amuri Pia Abraham avait dépêché ses hommes pour rétablir l'ordre public qui a été troublé à la suite d'un conflit de pouvoir coutumier entre deux groupes en territoire de Kibombo, dans la province du Maniema. Arrivé sur le lieu, le commandant de la police s'est allié au leader de l'un des deux groupes protagonistes et ses hommes se sont livrés à divers crimes contre l'humanité, tels que des pillages, viols ou tortures, à l'encontre des membres de l'autre groupe.

C'est ainsi que le commissaire principal sera mis aux arrêts et au terme d'un procès riche en rebondissements, le commissaire principal de la Police nationale congolaise sera reconnu coupable par la Cour militaire de Kindu des crimes commis par ses hommes dans plusieurs villages du territoire de Kibombo. Quoiqu'elles aient salué la décision de la cour, les organisations non gouvernementales ayant pris part au procès ont appelé à la vigilance quant à des risques d'évasion du condamné ainsi qu'aux risques sécuritaires auxquelles ces dernières s'exposent.

Aline Nzuzi

MUSIQUE

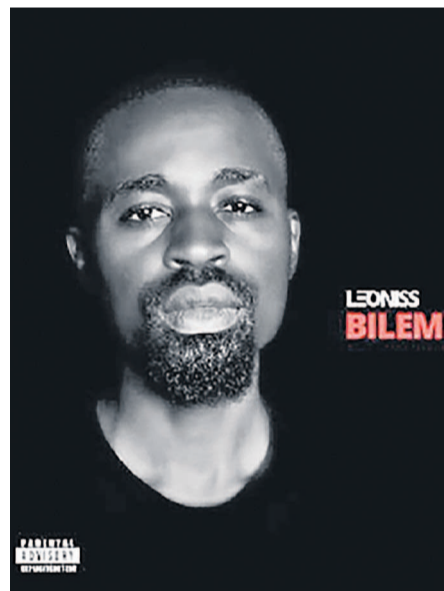
Bilembo dans les bacs depuis une semaine

Sorti le 10 novembre, l'album produit par le label indépendant Tikil Records comporte treize titres dont deux clips sont disponibles sur YouTube.

Les Mots ont des visages, tout premier clip posté en ligne depuis le 1er août 2014, a permis aux mélomanes de se faire une petite idée sur l'opus dont on peut désormais se procurer le CD à 5 000 FC auprès de contacts situés dans les quatre districts de la ville. Plus récemment, le second extrait Bango Nde Tembe publié le 2 novembre a précédé de près la sortie de Bilembo dans les bacs depuis un peu plus d'une semaine maintenant. Et, depuis le 17 novembre, il nous revient qu'il est possible de télécharger l'album notamment aussi sur iTunes, Tidal, Google Play et Deezer.

Que Leoniss se targue d'être le meilleur rappeur congolais signé chez Tikil Records n'étonne pas ceux qui le tiennent déjà pour l'un des artistes les plus prometteurs de la scène Hip-hop en RDC. Du reste, il faut rappeler qu'il a fait la première partie du dernier concert de Yousoupha à la Halle de la Gombe le 30 mai 2014. Par ailleurs, il était le seul artiste congolais évoluant au pays programmé pour la dernière semaine française. En outre, il a pris part à la quatrième édition du Festival aiR D'iCi où justement il avait livré en exclusivité certains extraits de Bilembo.

Leoniss pas si méconnu que cela des jeunes mélomanes devrait l'être encore plus à la faveur de son nouvel album qui marque un nouveau tournant de sa carrière. En effet, avant



La pochette de l'album Bilembo

Bilembo, le chanteur hip-hop avait fait plusieurs apparitions sur divers projets ou freestyles. Et l'opus a été précédé du projet Outsider dont des extraits sont disponibles en ligne. Ils sont à voir sur le site www.talents2kin.com

De Bruxelles à Kinshasa

Pour la petite histoire, il faut savoir que Leonice Mahinanda, alias Leoniss, n'est pas un Kinois de souche. Né en 1989 à Bukavu, il a atterri à Kinshasa à près avoir passé une partie de son enfance à Bruxelles où il s'est trouvé très vite exposé au hip-hop après avoir subi l'influence de ses aînés belges, de Gandhi à Opak. C'est de la sorte que le futur chanteur découvre alors la musique rap et s'y affectionne au point de monter son propre collectif qu'il baptise FIIS (Frères 2 Son). C'est de cette manière qu'il en est venu à exercer son talent jusqu'à se trouver parta-

ger son temps entre l'école et le studio. Peu à peu, Leoniss se perfectionne et acquiert la maîtrise de son art. Tout naturellement il sort son premier morceau FIIS Propagande. Ce sample du tube Make It Rain du rappeur américain Fat Joe est une façon d'afficher clairement ses influences musicales.

Dès lors, de freestyle en freestyle, Leoniss peaufine son travail et comme il fallait s'y attendre, le studio et la vie artistique prennent le dessus sur l'école. Par dépit, son géniteur qui ne l'entend pas de cette oreille l'expédie à Kinshasa, question de créer de la distance

avec ses fréquentations musicales. Mais surtout aussi de lui faire obtenir son baccalauréat. Épris de la plume, quoique établi dans un nouveau milieu, Leoniss continue malgré tout d'écrire. Il ne le fait pas seulement pour son propre compte car il fait profiter aussi son talent à d'autres artistes, à l'instar de son camarade d'école Zara Tosta pour qui il écrit le son On fait ça bien.

En 2010, son diplôme en poche, Leoniss se voue à la réalisation de sa mixtape Fils d'esclave. Le projet dont on a appris qu'il renfermait des morceaux mélancoliques n'aboutit finalement pas. Néanmoins, quelques mélomanes y ont goûté quand il arrivait au rappeur de s'afficher sur scène avec son compère Zara Tosta à l'occasion de fêtes d'écoles ou encore en 2011 lorsqu'il fit la première partie du concert de La Fouine.

Nioni Masela

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Un enjeu important pour l'Afrique d'ici à 2030

Le nouveau rapport de l'agence internationale pour les énergies renouvelables (Irena) indique que le continent africain pourrait satisfaire à près d'un quart de ses besoins énergétiques d'ici à 2030, soit quatre fois plus qu'actuellement, en utilisant des énergies renouvelables propres et locales.

Le rapport intitulé « Africa 2030 : feuille de route pour l'énergie renouvelable dans l'avenir » indique qu'en 2013, les énergies vertes (éolien, solaire, hydroélectricité, biomasse, etc.) couvraient 5 % des besoins énergétiques du continent. En 2030, indique l'Irena, elles pourraient atteindre 22 %.

La croissance économique s'accélère en Afrique, mais le continent souffre d'un manque de capacités énergétiques, notamment électriques. Selon l'Irena, la production d'énergie doit au moins doubler d'ici à 2030 pour accompagner ce développement et satisfaire la demande et même tripler en matière d'électricité. Pour ce faire, explique l'Agence, les énergies renouvelables apparaissent comme l'option la plus économique dans un nombre croissant de situations. En effet, a expliqué Adnan Z.

Amin, le directeur général de l'Irena, le continent détient quelques-unes des meilleures ressources en énergie renouvelable au monde. «L'exploitation des ressources en énergies renouvelables est la seule façon pour les nations africaines d'alimenter la croissance économique, d'optimiser le développement socioéconomique et de renforcer la sécurité énergétique à faible incidence environnementale. Les technologies sont disponibles et fiables à des prix de plus en plus concurrentiels. Il incombe désormais aux gouvernements d'Afrique de créer des conditions propices à l'accélération du déploiement des énergies renouvelables, afin d'ouvrir la voie au développement durable sans entrave de l'Afrique», a indiqué le directeur de l'Agence.

Un potentiel de développement

Le rapport identifie un potentiel de développement pour les énergies renouvelables correspondant à l'équivalent de 341 millions de tonnes de charbon, partagé à 40% pour l'électricité et 50% pour de la production de chaleur basée sur la biomasse. Selon l'Irena, les énergies renouvelables pourraient ainsi re-

présenter la moitié du secteur de production électrique d'ici 2030 en réduisant les émissions de CO2 de 310 millions de tonnes. Les prix compétitifs du solaire et de l'éolien rendent le développement de ces énergies plus rentable. L'énergie solaire peut être développée sur tout le continent, alors que la biomasse et l'hydraulique représentent un potentiel plus important dans les régions centrales et méridionales, détaille l'Irena. L'éolien est lui surtout intéressant dans le nord, l'est et le sud, tandis que la vallée du grand rift a un important potentiel géothermique. L'Irena met également l'accent sur le potentiel en matière de biomasse non traditionnelle (four sans évacuation extérieure, etc.). Selon l'agence, le passage à des solutions de biomasse moderne (utilisation des déchets, cuisinières améliorées, etc.) pour la cuisson réduirait l'utilisation de fourneaux traditionnels inefficaces de plus de 60 %. Cela représenterait aussi une source d'économies d'au moins 20 milliards de dollars par an, notamment en frais de santé du fait de l'amélioration de la qualité de l'air dans les logements. Le rapport met également en

lumière quelques grands projets

Accélérer l'adoption des énergies renouvelables

Le rapport « Africa 2030 » recommande 14 mesures visant à accélérer l'adoption des énergies renouvelables sur le continent. Il s'agit notamment de mettre en place des politiques favorables et un cadre réglementaire destinés à stimuler les investissements ; adopter des mesures de promotion des investissements de sorte à attirer les investisseurs et en favoriser des solutions hors réseau basées sur les énergies renouvelables pour augmenter l'accès à l'énergie et réduire la pauvreté. Le rapport a été publié en marge de la conférence internationale sur l'énergie renouvelable qui s'est tenue en Afrique du Sud sur le thème «RE-energising Africa ». L'objectif de cette rencontre est d'offrir une plateforme mondiale aux gouvernements, au secteur privé et aux dirigeants de la société civile en vue de promouvoir les énergies renouvelables. Cette conférence de 2015 avait pour but de positionner l'Afrique comme une destination privilégiée d'affaires en matière d'énergies renouvelables, compte tenu

de sa trajectoire de croissance actuelle et de son besoin en investissements en énergie propre et ce en faveur d'une croissance économique durable.

Quid de la RDC ?

En RDC, l'utilisation des énergies renouvelables n'est pas développée à cause notamment du manque de textes réglementant ce sous-secteur ainsi que le manque d'investissements privés dans le domaine. Pour booster l'utilisation de ces nouvelles formes d'énergie, certains experts estiment qu'il faut encourager les investissements dans les sources d'énergies renouvelables ; définir des tarifs nationaux de rachat pour l'électricité produite à partir d'énergies renouvelables ; accélérer la réforme du secteur de l'énergie, depuis un système centralisé s'appuyant sur des combustibles conventionnels vers un système décentralisé incluant une gouvernance au niveau local. Pour ces experts, l'utilisation de ces énergies pourra améliorer la desserte énergétique de l'ensemble du pays qui est aujourd'hui la plus faible d'Afrique (1%). En outre, indique-t-on, les énergies nouvelles et renouvelables pourraient augmenter le taux actuel à 19% d'ici 2016.

Patrick Ndungidi



**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente:



Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
Immeuble les manguiers (Mpila) Dépêche de Brazzaville

Ouvert tous les jours

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



MOTS FLÉCHÉS N°086

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

RICHE EN OR	VIDES	JEUNE ANIMAL TÊTU SUR LA TERRE	CRÊPE DU VIÊT NAM	RÉGION DE FRANCE RENOMMÉE	IL FINIRA BIEN PAR ÊTRE DÉVELOPPÉ	FILET
CRAYON À DESSIN	ARBRE EN INDE		BOUILLIR			
			FEMMES D'UN CERTAIN ÂGE			
RAVAUDAGE				ENREGISTRÉ		
MOCHE						
SURFACE QUE L'ON PEUT ARPENTER	PRÉCISION DANS UN TEXTE TERRAIN CULTIVÉ		DANSES DE COUR			
				L'UNION EUROPÉENNE RELATIVES À L'ÉGLISE	COUP D'ŒIL FURTIF	BONNE COPINE
ARTÈRES			REGISTRE DU COMMERCE	CANAPÉ ORIENTAL FOURNISSEURS DE CACHOU		
ARTICLES DU COIFFEUR			RAIT			
		RACONTE ARCHITECTE DE PYRAMIDES			CE QUI EN TOMBE ARRIVE À L'IMPROVISTE	
NETTOYÉE DES PARASITES	SUIVANT	PRENDRE UN POIDS BONBON DUR OU MOU			C'EST PARFOIS UN ORDRE RAPPORT EN MATHS	
			RANGÉ			
			À LUI			
FERAI LE DÉPLACEMENT			GRANDE ÎLE ITALIENNE			ÉMÉCHÉS
RISQUER			LOUPÉS			
		ÉCLATS DE FALAISES			GENDRE DE MAHOMET TEST PAR SCARIFICATION	
		MONNAIE DU PÉROU				
ENFANT FAMILIER	POSTURE DE YOGA			DISQUE DE MÉTAL		ARTICLE FÉMININ
				ANCIEN JAMAIS		
			BAILLEUR DE MAISON			
			A ÉTÉ DÉPLACÉ			
DÉBIT DE VIANDE	PARTIE D'UN TOUT				ARRIVÉ EN CE MONDE	
		CAUSÉS				

SUDOKU N°086

> FACILE

	4		6	7			8		
3		2	4	5			1	6	7
5		6							9
9				3					4
	5							1	
6				4					5
8							7		1
4	2	1		8	5	6			3
	6			1	4			5	

> MOYEN

2		6							5
9	5	8		2		6	1	3	
				8					
	8	2			9	1		6	
3									9
1		9	3			5	2		
				6					
6	1	3		7		9	5	8	
5						7		1	

> DIFFICILE

9		8	1		3		4		
		3					8		
5			4						
7		5		3					
			9	7		2	6		
					5		2		4
						7			6
		1					3		
	3		2		9	4			1

MOTS CROISÉS N°086

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

> HORIZONTALEMENT

1. Artifices de sorciers. - 2. Prendrait son parti. - 3. Ville serbe. Fleur jaune de jachère. Dans la gamme. - 4. Signes de chaleur. Changer de registre. - 5. Difficile à avaler. Compagne d'écrou. - 6. Donc pas moelleux. Délaissé par les siens. - 7. Hérisson des caves. Il s'accomplit rarement sans élan. Négation. - 8. Elle fait le tour du stade. Trembles comme une feuille. - 9. Court passage dans un palace. Certains l'aiment chaud. - 10. Des taches.

> VERTICALEMENT

A. Elles ne nous laissent pas indifférents. - B. C'est une drogue. Coula dans le poème. - C. Perles du matin. Tête de Provence. - D. Non révélé. Elles se suivent dans le temps. Titane au labo. - E. Divinité égyptienne. Débits de boissons. - F. Une pièce pour le Sofiole. Ils rumaient jadis. - G. Il vit avec peu de moyens. - H. Gallium. Très fatigué. Étendue navigable. - I. République insulaire. Harmonie. - J. Fais en sorte que cela ne puisse se reproduire.

MOTS À MOTS N°086

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre et cinq lettres proposés, composez un troisième mot de neuf lettres.

- ① T I A R E + R I P E = P | | | | | | | | E
- ② G E N R E + S E I N = E | | | | | | | | R
- ③ F E R I E + A C T E = C | | | | | | | | E

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°085

F	T	P	R	R	T						
M	I	N	A	E	P	E	I	R	E		
G	E	S	T	I	C	U	L	E	R	A	S
B	U	G	C	R	I	N	O	L	I	N	E
R	A	P	E	R	I	N	S	C			
V	I	T	E	S	S	E	G	A	H	E	
N	I	N	A	S	C	E	L	L	E	R	
R	E	V	E	R	E	L	O	U	I	S	E
E	L	U	R	O	N	N	E	I			
N	A	S	A	D	U	R	S	G	I	N	
G	F	R	E	R	E	D	E	N	T		
C	O	P	R	A	C	E	T	E			
N	A	O	P	L	A	I	N	T	E		
S	I	L	S	A	L	E	S	A	N	T	
S	O	I	E	R	I	E	R	S	E		
B	E	T	I	S	E	A	B	N	E	S	

MOTS CROISÉS N°085

E	F	F	L	A	N	O	U	E	E
S	A	O	U	L	E	T	N	T	
C	R	U	D	I	T	E	T		
A	R	I	S	S	O	L	E	R	
R	E	N	O	M	N	E	R	E	
B	A	N	E	T	S	I	C		
I	B	I	S	A	R	E	N	E	
L	A	S	E	N	A	E	N		
L	I	E	N	T	I	R	E	T	
E	S	S	A	Y	E	E	S		

SUDOKU N°085

5	8	2	9	7	4	3	1	6	
7	3	4	6	2	1	9	8	5	
6	1	9	8	5	3	2	7	4	
8	2	5	7	4	9	1	6	3	
9	7	3	1	8	6	4	5	2	
1	4	6	5	3	2	7	9	8	
4	5	1	2	6	7	8	3	9	
3	6	7	4	9	8	5	2	1	
2	9	8	3	1	5	6	4	7	

5	9	3	8	2	6	4	1	7	
8	6	4	1	7	3	2	9	5	
1	2	7	4	9	5	3	8	6	
9	7	1	3	8	2	5	6	4	
4	8	6	5	1	7	9	3	2	
3	5	2	9	6	4	1	7	8	
2	1	5	6	3	8	7	4	9	
7	3	8	2	4	9	6	5	1	
6	4	9	7	5	1	8	2	3	

1	2	3	5	8	4	7	9	6	
7	5	9	6	2	1	3	8	4	
4	6	8	3	9	7	2	5	1	
8	4	6	1	3	9	5	2	7	
3	1	5	7	6	2	8	4	9	
9	7	2	4	5	8	1	6	3	
2	8	7	9	4	3	6	1	5	
5	3	4	8	1	6	9	7	2	
6	9	1	2	7	5	4	3	8	

MOTS À MOTS N°085

1/MARINIÈRE - 2/RÉVEILLER - 3/PERMETTRE.

CINÉMA

Le cap est donné pour commémorer les 50 ans de cet art au Congo

L'ambassadeur de France au Congo Jean Pierre Vidon a ouvert le 16 novembre à Brazzaville, la semaine consacrée à la célébration des 50 ans du cinéma congolais. Lors de son adresse, il a émis le vœu de voir créer une dynamique autour des cinéastes congolais déjà productifs et développer des filières nouvelles pour lui permettre de vivre.

Cette commémoration sera riche de découverte ou de redécouverte avec notamment des projections anciennes ou inédites prévues dans les établissements scolaires et à l'Université Marien Ngouabi. Une exposition du collectif elili pour illustrer les grandes figures du cinéma congolais de ces cinquante dernières années, des tables rondes sur une rétrospection du cinéma congolais mais aussi de son actualité sont déjà dressées dans le hall de l'Ifc.

« *Le cinéma est un outil au service de l'imaginaire tout autant qu'il rend compte de l'évolution culturelle et sociale de notre monde contemporain. Il est un objet d'art avec le témoignage d'une créativité authentique tout autant qu'il est devenu un objet d'engagement intellectuel au service de l'histoire, notamment en éveillant la conscience des citoyens sur des problématiques du passé, et d'aujourd'hui* », a souligné Jean Pierre Vidon. Au Congo cela fait cinquante

ans que les premiers documents audiovisuels ont été réalisés. Le cinéma congolais parle ainsi de l'imaginaire africain de sa diversité culturelle, de ses modes de transmission du savoir, de sa trajectoire historique ancienne et contemporaine. Il parle également des évolutions des condi-



Jean Pierre Vidon / Credit photo Désiré Klinzenguele

tions de vie de ses habitants, des rapports entre les peuples, des traditions orales mais aussi de la vie de tous les jours.

Durant les deux dernières décennies, une nouvelle génération de cinéastes congolais a émergé. Ceux-ci traitent des passerelles entre tradition et modernité, en s'inspirant de la recherche esthétique et des nouveaux moyens audiovisuels, notamment numé-

riques. Les nouveaux cinéastes construisent l'histoire du pays en montrant les relations entre les individus. Ils interpellent sur cette planète malade du développement anarchique.

Au cours de cette soirée d'ouverture, deux films ont été projetés. Le premier, signé de Ompou

Guiraud est un documentaire de cinq minutes tourné à Pointe Noire lors de la commémoration des cinquante ans du cinéma congolais dans cette ville. Le second est une fiction intitulée « Grave erreur » de Richi Mbebe qui retrace dans sa trame les vices et vertus de la société congolaise que le cinéaste peint à travers des scénarios tirés de son histoire.

Hermione Désirée Ngoma

PRÉSIDENCE DE LA FIFA

Michel Platini saisit le TAS

Après le rejet de son appel, le 18 novembre, par la Commission d'appel de la Fédération internationale de football association (Fifa), Michel Platini a le regard désormais tourné vers le Tribunal arbitral du sport (TAS).

C'est son dernier recours pour espérer se relancer dans la course à la présidence de la Fifa, le 26 février prochain. Ça se complique davantage pour Michel Platini. À la publication des cinq candidats retenus, dont son nom n'avait pas été cité, le président de l'Uefa s'étonnait déjà de la surprenante lenteur de la commission des recours de la Fifa, qui n'avait toujours pas rendu sa décision sur son appel de sa suspension. Mercredi, en rendant enfin son verdict, la commission d'appel ne lui a pas simplifié les choses. Elle a, au contraire, rejeté les appels de Michel Platini et de Joseph Sepp Blatter.

« *La commission d'appel de la Fifa rejette les appels dans leur totalité et confirme sa décision dans son intégralité... Les décisions prises par la commission d'appel de la Fifa ont été communiquées à M. Blatter et M. Platini, le 18 Novembre 2015. Conformément à l'article 67 des statuts de la Fifa, les décisions peuvent être contestées devant le Tribunal Arbitral du Sport* ».

Michel Platini et Joseph Blatter contestaient, en effet, leur suspension provisoire pour 90 jours infligée par la commission d'éthique de la Fifa. Ces deux dirigeants sont suspendus de leurs fonctions et de toute activité liée au football jusqu'au 5 janvier « pour un paiement controversé du second au premier de 1,8 million d'euros en 2011 pour un travail de conseiller achevé en 2002 ».

Ce qui empêche à Michel Platini, dont la candidature est pour l'heure gelée jusqu'à la levée de sa suspension, de battre campagne au même rythme que les cinq autres candidats. L'avocat de Michel Platini dénonce l'instrumentalisation du calendrier au détriment de son client. La décision du TAS attendue le plus rapidement possible tranchera. Les cinq candidatures retenues par la commission électorale sont: celle du prince Ali de Jordanie, du cheikh Salman (Bahreïn), du Français Jérôme Champagne, du Suisse Gianni Infantino et du Sud-Africain Tokyo Sexwale.

James Golden Eloué

BRIN D'HISTOIRE

La Nouvelle République

La République du Congo, proclamée le 28 novembre 1958, est devenue indépendante le 15 août 1960. Elle est admise à l'Onu (Organisations des nations unies) le 20 septembre 1960. Elle contribue à la naissance de l'Organisation de l'union africaine, ancêtre de l'actuelle Union africaine (UA), le 25 mai 1963 à Addis-Abeba (Ethiopie).

Depuis sa naissance, le Congo a connu de nombreuses constitutions sous diverses formes. Comme l'écrivait D. Rugié, un éminent professeur de droit, le mot Constitution peut être envisagé à deux points de vue différents : au point de vue du contenu et au point de vue du contenant. Au point de vue du contenu, c'est-à-dire, au sens matériel selon la terminologie juridique, on entend par Constitution, l'ensemble des règles qui prévoient l'organisation et le fonctionnement des organes de l'État. Au point de vue du contenant (c'est-à-dire au sens formel), on appelle Constitution, un texte spécial généralement rédigé par un organe spécial, suivant des procédures plus ou moins solennelles.

Si l'on retient le sens matériel, le Congo a consommé plus d'une vingtaine de textes constitutionnels (lois constitutionnelles (12), ordonnance (1), constitutions (8, en prenant en compte celle du 6 novembre 2015) et actes fondamentaux (4). Tous ces textes ont servi à l'organisation et au fonctionnement des organes de l'État. Il est difficile dans ces conditions de déterminer le nombre de Républiques connues au Congo. Ne retenir que les constitutions, au point de vue du contenant, mettrait hors jeu les chefs d'Etat issus d'actes fondamentaux. Ce qui les placerait au rang de présidents de la République de fait, tel que Poignet ou Alfred Raoul. L'histoire du Congo se réduirait dans ces conditions à une caricature imposture. Une véritable réflexion n'a jamais été faite sur l'évolution de nos institutions, d'où l'imbroglio actuel dans l'établissement de la chronologie de la République.

La République du Congo était régie, jusqu'en mars 1961, par un ensemble de 12 lois constitutionnelles assez disparates. La Constitution votée à l'unanimité par l'Assemblée nationale le 2 mars 1961 (J.O. du 4 mars) a mis fin à l'usage des

lois constitutionnelles. La Révolution des 13, 14 et 15 août 1963 met un terme à son application. Elle est remplacée par l'Ordonnance n°63-2 du 11 septembre 1963. La Constitution du 8 décembre 1963 devient, peu de temps après, la loi fondamentale du Congo. En 1968, une première mouture d'un acte fondamental est publiée le 5 août de cette année-là. Une seconde est publiée, quasiment dans les mêmes termes, le 1er janvier 1969. Ces deux textes sont suivis de la Constitution de 1969. En 1973, un autre texte est publié. L'Acte fondamental de 1977 cède la place à la Constitution de 1979. Celle-ci dure près de dix ans avant d'être abrogée.

L'Acte fondamental de 1991, qui organise la Transition post-conférence nationale, joue momentanément le rôle de Constitution dans une République bancaire, un président aux prérogatives réduites face à un hyper Premier ministre. En mars 1992, une nouvelle Constitution est adoptée par référendum, mettant fin à un régime de cohabitation laborieuse.

Elle marque le début de la nouvelle ère démocratique. Mais très vite, les interpré-

tations parfois fantaisistes et partisans donnent lieu à des querelles de chiffonniers dont le Congo a seul le secret. La « sophistication » de cette Constitution entraîne le pays dans une spirale de violence, jamais connue à cette échelle, dans le pays. La guerre dite du 5 juin en est l'acmé. À la fin de ce conflit armé, un Acte fondamental est élaboré et appliqué avant l'adoption, quelques années plus tard, de la Constitution du 20 janvier 2002, dont le changement ou non a mis aux prises deux camps diamétralement opposés. On est passé près d'un embrasement du pays.

L'expression « Nouvelle République » semble judicieuse pour nous éviter la numérotation, courante en France, depuis l'institution de la République. En 1958, la Constitution de la 6ème République permit au Congo de devenir une République dans la Communauté. Elle continue de régir la vie politique française. Quel est le numéro d'ordre de la Nouvelle République congolaise, née depuis le 6 novembre dernier ? Difficile d'y répondre.

MFUMU